



Nos déchets

Depuis l'arrêt de l'incinérateur, où vont-ils? p. 8



Solidarité

Le CCAS organise les services aux personnes âgées. p. 13



Musée Réattu

Les œuvres du fondateur, Jacques Réattu, sortent de leur réserve. p. 18



Nos pôles de compétence

actualité

page 3



- Arles se positionne sur les pôles de compétitivité.....3
- A Monplaisir, le quartier s'organise4
- Cycle de conférences sur le Rhône5
- Actualité des villages6
- Un musée du sel à Salin7

services

page 12



- Environnement, le chemin de nos déchets8
- Le centre d'enfouissement est à Bellegarde9
- Appel à la vigilance républicaine.....10
- Que faire pour mieux circuler ?12
- El Diablo sort de Pasquet12
- Personnes âgées, des foyers de loisirs et d'activités....13

loisirs

page 14



- Ville en images14
- Maisons et balcons fleuris15
- Des stages pour Carnaval15
- Provence Prestige ouvre ses portes16
- Arles accueille les traducteurs17
- Jacques Réattu dans son musée18
- La restauration de l'amphithéâtre reprend18
- Mais où se trouve Herpy l'Arlésienne ?19
- Antéroscope, les courses de dames19
- Des jardins dans la ville20
- Livres jeunesse, dis papi, dis mamie21
- Le bloc-notes22
- Portrait : Luc Long, depuis *L'Archéonaute*24



N°86 - novembre 2004

Magazine d'information de la Ville d'Arles

■ *Directeur de la publication*
Zani Koukas

■ *Rédacteur en chef*
Alain Othnin-Girard

■ *Rédaction*
Mélanie Vallat-Cristianini,
Françoise Maurette,
Jean-Pierre Autheman,
Christophe Cachera

■ *Photos*
Service photo de la Ville d'Arles

■ *Mise en page et photogravure*
Graphistes associés

■ *Impression*
Riccobono (Le Muy)

Dépôt légal : 7 mai 2003
ISSN : 1283 5900

Rédaction
Tél. 04 90 49 37 90
Fax 04 90 49 37 21
e-mail : magazine@ville-arles.fr

Direction de la communication
et des relations publiques
Hôtel de ville,
BP 196, 13637 Arles cedex.
Tél. 04 90 49 36 96
Fax 04 90 49 85 48
Site Internet : www.ville-arles.fr

Le magazine municipal sur papier recyclé

A compter de ce numéro, *Arles Infos municipales* est imprimé sur papier recyclé. C'est le souhait du conseil municipal adopté le 30 septembre dernier. Il s'agit d'une mesure d'économie de matières premières et de protection de l'environnement.



Arles en pôle position

L'Etat propose un plan de redynamisation de l'économie nationale, baptisé « Pôles de compétitivité ». Arles se positionne pour entrer dans ce programme national.



Filière bois, industries culturelles et numériques, pôle chimie, métiers du patrimoine, tourisme vert... Arles a des atouts économiques à faire valoir.

Hervé Schiavetti a fait adopter au conseil municipal du 30 septembre la candidature d'Arles à un train de mesures de redynamisation du territoire. 750 millions d'euros seront affectés à cette politique sur trois ans, pour l'ensemble de la France. L'État qui a fortement participé au financement des réparations et à la protection contre les crues, peut apporter ainsi une autre forme d'aide à travers sa nouvelle politique de lutte contre la désindustrialisation et le renforcement de l'attractivité des territoires.

Nos domaines de compétence

L'État souhaite encourager des synergies entre entreprises, centres de recherche et unités de formation. Arles met en avant les compétences croisées qu'elle réunit dans sept domaines : métiers de la culture (le livre, le son, l'image, les arts numériques), patrimoine architectural



De nouvelles enseignes ouvrent dans la zone de Fourchon

et naturel et tourisme, métiers de l'environnement (centres de recherches, espaces sensibles, zones humides et littoral), recherche sur les matériaux (notoriété internationale du Laboratoire d'étude et de recherche sur les matériaux (Lerm), zones de logistique (plates-formes de stockage, accès faciles aux grands axes d'échange), chaudronnerie et mécanique, chimie organique (le site de Solvay à Salin-de-Giraud). Arles postule aussi pour accueillir un pilote de biomasse, c'est à dire une unité scientifique qui testera les possibilités de produire de l'énergie renouvelable à partir du bois et ses dérivés. C'est une voie où l'État décide de s'engager, et a filière bois est une activité importante en Pays d'Arles (Alpilles, usine Tembec à Tarascon, Papeteries Etienne...)

Ci-Ter, aménagement du territoire

L'exposition permanente la Cité des territoires, Ci-Ter, ouverte à la chapelle des Trinitaires, présente précisément un inventaire complet des secteurs d'activité où Arles dispose de compétences singulières. Les relations existantes et à susciter entre les enseignements supérieurs spécialisés, la recherche, et les filières économiques d'Arles y sont soulignées.

Arles s'inscrit aussi dans la dynamique de la loi Borloo de cohésion sociale. La structure même de la commune de France la plus étendue, avec ses villages notamment, est tout indiquée pour mettre en application les préconisations de cette loi, une politique du logement et de l'habitat soutenue avec l'objectif de mixité sociale, plus de moyens pour l'insertion professionnelle.

■ Brèves conseil municipal

■ Délibérations du conseil municipal du 30 septembre

- En ouverture de séance, le maire a exposé les raisons pour lesquelles Arles serait candidate aux « pôles de compétitivité », un vaste plan du gouvernement pour remédier à la désindustrialisation qui affecte particulièrement certaines villes. Ces pôles – dotés d'une enveloppe de 750 millions d'euros – visent à renforcer l'attractivité des territoires en mettant en avant leurs atouts de développement.
- Un point a été fait sur la mission de la Mous (maîtrise d'œuvre urbaine et sociale) qui est chargée par l'État depuis le début de l'année du relogement des sinistrés d'Arles, de Tarascon et Boulbon. L'État prolonge cette mission jusqu'en juin 2005.
- Comme à chaque conseil municipal, le maire a fait un état des lieux des travaux en cours suite aux inondations de 2003.
- Le conseil municipal a voté un avis favorable à la constitution d'un syndicat mixte pour la gestion du Parc naturel régional de Camargue, la structure légale préconisée par l'État.
- Vote de plusieurs cessions de terrains du Parc d'activité du Grand Rhône à des entreprises.
- Avis favorable à l'enquête d'utilité publique pour la protection du périmètre de captage d'eau potable au puits de Saint-Hippolyte (Raphèle-Moulès).
- Désignation des lots de travaux pour l'aménagement de la place du village de Raphèle
- Attribution de subventions aux associations.
- Acquisition de véhicules neufs et d'occasion pour les services techniques de la Ville.
- Vote d'un investissement pour améliorer la salle polyvalente de Salin-de-Giraud.
- Au Trébon : vote d'un programme d'aménagement des places Bonaventure-Laurens et Georges-Gayet
- Adoption d'un vœu de vigilance républicaine et en faveur des journalistes français et de leur chauffeur syrien, otages en Irak.

■ Conseil municipal

La prochaine séance publique de l'assemblée communale aura lieu jeudi 25 novembre à 18 heures en salle d'honneur de l'hôtel de ville.

■ Brèves

■ Noces d'Or

Ce sont vos 50, 60 ou 70 ans d'anniversaire de mariage, le CCAS vous invite le 25 novembre 2004 à une réception en mairie à 11 h, suivie d'un repas dansant à la salle des fêtes. Vous pouvez vous inscrire à l'accueil de l'hôtel de ville et dans les mairies annexes et maisons de quartier, en fournissant les pièces suivantes : renseignements au CCAS 04 90 96 55 72

■ CICL et lycée Pasquet

Depuis trois ans le Centre interrégional de conservation du livre et le lycée Pasquet ont entamé une collaboration fructueuse. Si au début il s'agissait d'encadrer des étudiants en BTS dans certains de leurs projets, ce partenariat a débouché sur la fabrication d'une machine nouvelle pour le colmatage des documents détériorés. Le professeur d'automatisme du lycée et des étudiants ont réalisé cet équipement adapté aux locaux du CICL.

CICL 04 90 49 57 39
et info@ccl-fr.org

■ Elimination des déchets

Depuis le 1^{er} décembre 2003, les Départements doivent élaborer le « plan départemental d'élimination des déchets ». Dans les Bouches-du-Rhône, il s'agit déjà de mener à terme une étude, à l'issue de laquelle sera décidé quel équipement construire et quels chemins emprunteront nos déchets. Le conseil général ouvre dès à présent un débat sur ces questions, qui devrait s'achever en janvier 2005. Des réunions publiques se tiendront prochainement (voir p. 8).

■ Christian Lacroix

L'almanach 2004 du quotidien national Libération est décoré par Christian Lacroix. Pour fêter ses 30 ans, Libération a édité un livredocument dont les chapitres rappellent les principaux événements de l'histoire du journal parisien. Le visuel d'ensemble, montage et mise en scène, a été confié au couturier arlésien.

■ Les chiffres du chômage

Avec un taux de 11,7% en août, le chômage en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur a progressé de 1,6% par rapport au mois de juillet. Le nombre de demandeurs d'emploi est 212 900.

Monplaisir

Après le premier repas de quartier

Monplaisir a envie de tourner la page, de ne plus penser à l'inondation et de se retrouver entre gens du quartier pour un moment d'amitié et de gaieté autour d'un bon repas. On peut dire que c'est réussi. 400 personnes se sont inscrites au repas du vendredi 17 septembre « *On a bien mangé, puis on a dansé et certains en ont profité pour pousser la chansonnette* », Arlette Callet, conseillère municipale, habitante du quartier, a été un peu la cheville ouvrière de cette soirée avec des commerçants et des habitants bénévoles du quartier. « *La boucherie Monplaisir s'est beaucoup investie dans ce repas. Certains ne s'étaient pas inscrits et sont restés pour l'apéro. L'essentiel c'est que cette première initiative du conseil de quartier a permis aux gens de passer un bon moment de détente... et de faire connaissance!* »

Jacky Burle, adjoint au maire, est aussi le président du conseil de quartier. « *On avait commencé des réunions préparatoires avant l'inondation. Trois commissions ont été créées : une pour les travaux et l'hydraulique, une pour la sécurité et la circulation, une dernière pour l'animation dans le quartier* ». C'est avec celle-là qu'a été organisé le repas du 17. « *Ce que j'ai apprécié, c'est la mobilisation des gens. Ils ont aidé à l'installation et au rangement le soir. À l'avenir, on pourrait refaire un repas à l'identique, mais plutôt fin mai, début juin* ». Entre-temps, d'autres idées germent, comme un vide-grenier, un concours de boules, un autre repas pour le beaujolais nouveau. Arlette Callet : « *On avait distribué un questionnaire pour savoir si les gens étaient satisfaits. On va dépouiller*



Depuis le 17 septembre, d'autres initiatives ont été prises

cela, voir les propositions et essayer d'y donner un prolongement. »

Jacky Burle aimerait que l'on arrive à mettre sur pied une maison de quartier. « *Pour que chacun puisse trouver l'information sur le quartier et faciliter la vie quotidienne* ».

« *Cette maison peut être un véritable lieu de démocratie, chacun pourra s'y retrouver et s'exprimer* » ajoute Nicolas Koukas, adjoint à la démocratie participative.

Le 21 octobre la commission « travaux, hydraulique » se réunissait. Jean-Luc Masson, l'adjoint aux travaux était invité à répondre aux questions ainsi que les techniciens de la Ville.

Pour contacter le conseil de quartier qui n'a pas encore de local on peut joindre les secrétariats de Arlette Callet (04 90 49 39 31), de Jacky Burle (04 90 49 37 22), ou Eric Castellani, animateur au conseil de quartier (04 90 49 35 65).

Feux monoblocs et lampadaires en acier

Des feux de signalisation tout neufs équipent le boulevard des Lices, l'accès à la voie rapide, les carrefours Clemenceau-Gambetta, Camargue-André-Benoît et Émile-Combes-Portagnel. Les travaux sont réalisés dans le cadre de la mise aux normes. Les nouveaux feux sont



Reprise des trottoirs sur le boulevard des Lices

monoblocs, c'est-à-dire que les trois couleurs se touchent, avec une double sécurité sur le rouge et de nouvelles armoires de commande. Travaux d'un montant de 86 000 euros ttc.

D'ici la fin de l'année, le service de la voirie remettra en état et aux normes les carrefours des zones inondées sur une enveloppe à part (subventions sinistre). Les carrefours de l'avenue Stalingrad, Hongrie-Allard et le passage cyclable de la piscine Berthier auront eux aussi leurs feux monoblocs.

L'effort de modernisation continue avec l'éclairage public. Les lampadaires en acier thermo-lacqué gris qui équipent déjà l'esplanade Charles-de-Gaulle vont continuer à pousser jusqu'à la place de la Croisière. On rénove les réseaux qui dataient de 1949 et on enlève les poteaux en bétons qui ne répondaient plus aux nouvelles exigences en matière de sécurité. Coût ttc :

Quatre conférences sur le Rhône

Renouer avec le fleuve

Connaître l'histoire, le fonctionnement du fleuve, les mesures de prévention et la réglementation en cours, sont les thèmes des conférences-débats sur le Rhône méridional présentées par l'AEEC au cours du mois de novembre.

Des travaux considérables sont en cours depuis 2001 dans le but de conforter les digues du Rhône dans le Delta. Un vaste programme étalé sur une dizaine d'années. Parallèlement, les autorités comme les techniciens ont pointé que la connaissance du Rhône et des crues s'était en partie perdue au fil du temps, parce que les ouvrages de protection bâtis au XIX^e avaient semblé suffisants et le fleuve dompté.

Aujourd'hui, élus, ingénieurs, associations sont convenus, chacun avec leurs moyens, de renouer les fils de la mémoire afin de mieux comprendre le fleuve. C'est ce à quoi s'attelle l'Association pour l'éducation à l'environnement et à la citoyenneté en Pays d'Arles. L'AEEC présente ce mois-ci un cycle de quatre conférences au cours desquelles scientifiques, historiens et techniciens se succéderont pour raconter le Rhône et expliquer les politiques publiques de protection.

Remy Venture, des Amis du Vieil Arles, reviendra sur la crue de 1856 où fut décidée la construction des quais et digues de Camargue. Alain-Pierre Romac, directeur du Symadrem expliquera comment après 1993 l'Etat et les collectivités reprennent en main la protection d'Arles et du Delta.

Rémy Venture : « Ma partie c'est l'histoire populaire. J'ai été amené à consulter un document conservé à la bibliothèque d'Arles, le journal de Louis Mège, un chef de service à la mairie, qui a écrit une chronique d'Arles entre 1833 et 1887 : cinquante ans de la vie



Rémy Venture et Alain-Pierre Romac, chacun détient une part de l'histoire du Rhône

quotidienne. J'ai ainsi retrouvé son témoignage de l'année 1856 et de la venue inopinée de Napoléon III pendant l'inondation. Venue à partir de laquelle la décision est prise de construire les quais et les digues, achevés en 1869. Louis Mège décrit la crue de la fin mai. Tout le bassin rhodanien depuis Lyon fut inondé. » (intervention de Rémy Venture le 9 novembre à 20 h)

Alain-Pierre Romac : « 1993-1994, c'est le point de départ du Symadrem. La date de sa conception du moins. Il a fallu ces deux inondations successives pour s'apercevoir que les organismes qui étaient censés s'occuper des digues étaient obsolètes. »

Le directeur du syndicat mixte raconte comment la dernière alerte remontant à 1951, la mémoire des crues s'était effacée. Quand l'Etat accepte en 1994 de prendre en charge les 200 millions de francs qu'ont coûté les interventions de secours et de réparations immédiates, Hubert Blanc le préfet de l'époque demande qu'on lui explique pourquoi cela s'est passé et ce qu'il faut faire pour que cela ne se reproduise plus. Un diagnostic est fait et les communes d'Arles, des Saintes-Maries, de Port-Saint-Louis, créent un syndicat intercommunal qui devient syndicat mixte avec l'entrée du Conseil régional et du Conseil général. (Intervention de Alain-Pierre Romac le 16 novembre à 20 h.)



Napoléon III observe l'inondation de 1856 depuis les arènes

« Comprendre les inondations du Rhône méridional »

Conférences ouvertes au public, les 9, 16, 23 et 30 novembre, de 18 h à 22 h, à la Maison de la vie associative.

■ Mardi 9 novembre

Histoire des inondations : I^{er} siècle av. J.-C., V^e siècle apr. J.-C. L'observation historique du Rhône et de la Durance d'après des écrits de 1325-1500. La montée des crues pendant le petit âge glaciaire (XVI-XVII^e siècles). La réglementation de l'entretien des chaussées du Rhône en 1813. L'inondation de 1856.

■ Mardi 16 novembre

Comprendre l'inondation : le bassin versant, la pluie, les zones inondables, l'évolution de la plaine alluviale, les apports de limons. Les crues, condition d'écoulement et champ d'inondation. Le risque dans le secteur du Bas-Rhône, l'expérience d'événements extrêmes récents et perspectives. Les crues dans les écosystèmes aquatiques. Le développement d'Arles et l'application des contraintes liées à l'inondabilité du territoire arlésien. L'action du Symadrem.

■ Mardi 23 novembre

La gestion des inondations à partir des documents de l'Etat. Présentation du Plan de prévention du risque inondation. Evaluer le risque : actualisation des connaissances, planification et gestion de l'espace. De la Loire au Rhône : réapprendre à vivre avec les inondations. Le Contrat de delta Camargue. Amélioration du fonctionnement hydraulique du gardon d'Anduze.

■ Mardi 30 novembre

L'éducation et la prévention des risques majeurs, par le Service départemental d'incendie et de secours (Sdis). Inondations et sociétés. L'information préventive. Vivre en zone inondable. Stratégie de prévention des inondations du Rhône et des affluents.



■ Info urgente

■ Serveur vocal d'alerte

Deux tests du serveur vocal d'alerte ont été effectués par la Direction des services techniques de la Ville les 6 et 20 octobre 2004 sur toute la commune.

Sur 16 955 foyers et professionnels répertoriés, la réussite des contacts s'élève à 83 %. Reste que 33 % des foyers arlésiens (environ 7 000) ne sont pas inscrits à ce jour au serveur vocal mis en place dans le cadre du plan d'alerte et de secours.

Les foyers non inscrits sont ceux qui ne disposent que d'un téléphone portable ou qui ont demandé à être inscrits sur liste rouge. Nous les incitons à se faire inscrire pour bénéficier du serveur vocal, en appelant le 04 90 49 36 69.

Mas-Thibert

On embellit le village

Plusieurs aménagements successifs contribuent au mieux être des habitants et anticipent la croissance du hameau

Maintenant que la nouvelle station d'épuration est achevée et en service, le programme d'extension des réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement du village trouve toute sa logique. Les autres aménagements en cours ou en prévision prolongent cette amélioration du cadre de vie.

« On a détruit l'ancienne station, et du coup on va étendre le réseau d'assainissement vers la nouvelle, chemin des Etourneaux, sur 300 m environ. Ce qui permettra de connecter les maisons riveraines et de valoriser d'autres parcelles et d'éventuels permis de construire », Jean-Marie Egidio explique la cohérence entre les différents chantiers sur le village.

« Ailleurs dans le quartier des jardins on ouvre une voie nouvelle. Là encore on étend les réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement. Cet équipement aura des effets immédiats sur le confort des habitants. A plus longue échéance, c'est la possibilité de délivrer des permis de construire supplémentaires. Il est d'ailleurs prévu prochainement de procéder à une révision du plan d'occupation des sols



Jean-Marie Egidio, adjoint de Mas-Thibert, devant la nouvelle entrée de la mairie annexe

pour accompagner cette croissance du village. » Quand ces extensions successives seront achevées, Mas-Thibert disposera d'un réseau complet d'assainissement en boucle.

Une salle municipale agrandie

D'autres travaux à la mairie annexe sont bien avancés. La pose d'une menuiserie aluminium le long du bâtiment modifie l'accès des usagers. Un espace plus rationnel, que l'on se rende à la mairie pour

une démarche ou rencontrer l'élu du village, ou que l'on rejoigne la salle commune qui s'en trouve agrandie. Coût de cette extension : 53 000 euros.

« Lan prochain nous devrions refaire le sol qui s'est légèrement affaissé » explique l'élu de Mas-Thibert. Sur le côté de la mairie, on va aussi entamer des travaux afin de réunir les places Jacques Gueyraud et Michel Reboul et aménager les espaces alentours.

Par petites touches, c'est le village que l'on embellit. Le monument aux morts auquel la communauté de Mas-Thibert est très attachée, a aussi été

l'objet de soins. Les transformations – pose de grilles, de pavés, de l'éclairage – permettent dorénavant d'accéder plus facilement à l'édifice pour s'y recueillir et déposer une gerbe. « Nous avons pu prévoir une dizaine de places de parking ». Coût de l'ensemble : 29 000 euros.

A l'entrée de Mas-Thibert du côté de la départementale 25, un nouveau parterre fleuri nous accueille avant de franchir le canal.

Raphèle - Moulès

La Ronde des foins sur les deux villages



Le point de ravitaillement est prévu place de la mairie à Moulès

Cette course de 10 kilomètres à pied a été officiellement mesurée cette année et devient donc qualificative pour le championnat de France en 2005. Elle est organisée entre Raphèle et Moulès dimanche

7 novembre.

Le départ sera donné à 10 heures place de la Bascule à Raphèle. Les coureurs partiront par le lotissement de Pré-fleuri, la mairie, la chapelle, rejoindront le chemin de Servannes par la voie de la Villarde, pour arriver à Moulès, place de la mairie. Là, est installé le point de ravitaillement des cinq kilomètres. Le retour se fait par la première partie du chemin de Servannes, l'avenue de Provence, le foyer Jean-Vilar, et le stade. Arrivée place de la Bascule devant le car-podium du Conseil général.

La course est ouverte aux cadets, juniors, adultes toutes catégories et handisport (pour la première fois car tout le parcours est goudronné). Magali Guieu qui orga-

nise la course, cette année, attend une forte participation régionale. Les fédérations alentours l'ont assurée de leur présence. Elle-même court tous les dimanches dans les Bouches-du-Rhône, le Gard, l'Hérault. Les trois podiums féminins seront fleuris. Tirage au sort, après la course, entre tous les participants, grâce à la générosité des commerçants, de sponsors, des collectivités locales



Pendant la Ronde des foins, le car-podium du CG13 assure l'animation. Jean-Noël Guérini, président du Conseil général apporte son soutien aux manifestations sportives du département.

Salin-de-Giraud

Que serait notre vie sans le sel ?

La compagnie des Salins du Midi voulait installer un musée présentant ses activités sur le littoral d'Arles et les saliniers de Salin-de-Giraud souhaitaient conserver une mémoire de l'activité fondatrice du village, une activité hautement symbolique. Que serait la vie des hommes sans le sel ? En parcourant le musée du sel ouvert depuis avril 2004, on mesure à quel point le sel a donné naissance à une activité sophistiquée, aussi complexe que certaines industries.

Pourtant il s'agit bien d'agriculture. « Comme toute activité agricole nous sommes des saisonniers, tributaires du temps qu'il fait. Pour faire du sel, il nous faut des conditions climatiques favorables, c'est à dire du soleil et du vent. » explique Jean-Marie Scifo, responsable de la gestion et du développement du musée, par ailleurs conseiller municipal d'Arles. Le temps est si important que les quantités de sel récolté entre la fin août et le début octobre peuvent changer considérablement d'une année sur l'autre. Des générations successives d'émigrés se sont installés à Salin pour le produire et le récolter.

Le silo de Psaros

Au milieu du musée trône la maquette au 1/10^e de l'ancien silo à sel, structure en bois et métal. L'original, d'une contenance de 500 m³, servait à stocker le sel en bord du Rhône avant son chargement sur les camions ou sur les barges du Rhône. Entré en service en 1958 il fut détruit en 1993. La maquette est due à un salinier, Georges Psaros, qui y a consacré 3500 heures de travail !



Maquette des tables salantes sur lesquelles l'eau de mer s'évapore progressivement

Le sel sert à assaisonner notre nourriture, après avoir longtemps été employé pour la conservation des denrées. Les vitrines successives du musée et une vidéo de dix minutes nous remettent en mémoire que le chlorure de sodium entre dans de nombreuses fabrications en dehors du sel alimentaire : la chimie notamment, dont certains cosmétiques et des plastiques. On l'utilise encore pour déneiger les routes, dans certains composants automobiles, dans les traitements des eaux de piscines, ... et pour conserver des poissons exotiques en aquarium. La production du sel, éminemment traditionnelle sert aujourd'hui à des produits très élaborés.

Ces multiples usages sont montrés au musée du sel à côté de photos d'époque et des premiers outils de l'exploitation de Salin-de-Giraud à la fin du XIX^e siècle.

Jacques Desmazes, directeur du site de Salin-de-Giraud insiste sur une autre fonction de sa compagnie : « par nos digues, nos enrochements, nous protégeons la Camargue qui sans cela serait inondée régulièrement ».

« Le plus grand salin d'Europe sur la plus grande commune de France », conclut Jean-Marie Scifo.

On peut visiter le musée du sel à Salin-de-Giraud de mars à octobre, puis en novembre et décembre tous les mercredis après-midi. Tél. : 04 42 86 71 80.

Le musée est situé à côté du bâtiment administratif des Salins du midi. Prendre à droite en entrant dans le village.

■ Brèves

■ Les bacs de Salin

Le Syndicat mixte des traversées du delta du Rhône, gestionnaire des deux bacs de Camargue, vient de recevoir la certification ISM pour cinq ans. Cette distinction générale du code international de sécurité en mer et de prévention de la pollution, est délivrée par les Affaires maritimes. Elle porte aussi sur la maintenance, les procédures d'exploitation, la qualification des personnels.

■ Jumelage Arles-Salin Kalymnos



Les grecs de Kalymnos sont venus à Salin signer la charte.

■ Raphèle : trois nouvelles institutrices



Mélanie Dubuisson et Géraldine Cretin ont été nommées à la l'école Louis-Pergaud à la rentrée. L'école est dirigée par Viviane Roux enseignante depuis quinze années, auparavant directrice-adjoint. Elle succède à Claude Suc parti sur un poste à l'école André-Benoît-Anne-Frank de Trinquetaille. « Notre école est depuis deux ans un centre renforcé de langue régionale. C'est-à-dire que grâce à cet agrément chaque semaine nous faisons entre une heure et trois heures de provençal dans les classes ».

A l'école maternelle c'est Caroline Dodet qui est nouvelle dans l'équipe de Minerva Baudry.



Environnement

Les chemins de nos déchets

La commune a décidé la fermeture de son incinérateur en juin dernier. Depuis nos déchets ménagers partent vers le centre d'enfouissement technique de Bellegarde habilité à les recevoir. Tous les déchets produits par les familles, les commerces et les industries ne finissent pas dans le sol. Par type de déchets, nous avons fait le tour des différentes filières existantes. Catherine Levraud, adjointe à l'écologie urbaine, fait le guide.



L'incinérateur ne brûle plus de déchets depuis juin 2004

Où vont les déchets ménagers ?

Catherine Levraud : « L'incinérateur d'Arles ne brûle plus rien, mais nous déchargeons encore les camions-bennes dans sa fosse, en attendant que notre centre de transfert soit terminé sur le port fluvial. Sans doute au début 2005 » précise Catherine Levraud. « De là les déchets compressés rejoignent le centre d'enfouissement technique de Bellegarde (voir encadré). La commune paye le tonnage qu'elle amène (actuellement 2 000 tonnes par mois). Si nous recyclons davantage, nous dépenserons moins. »

Que fait-on des déchets issus de la collecte sélective ?

Les sacs jaunes partent à Delta Recyclage, l'entreprise installée sur la zone portuaire fluviale, où ils sont triés. Les papiers, journaux, cartons, partent aux Papeteries Étienne où ils redeviennent cartons. Les plastiques suivent chacun leur filière selon qu'ils sont en PVC (polychlorure de vinyle), polyéthylène ou polypropylène. Les métaux partent chez Sollac à Fos quand ils sont ferreux ; les aluminiums partent dans une usine de fabrication d'aluminium. Les tétrabriks sont recyclés dans une autre filière.

Quel circuit suivent le verre et le textile apportés volontairement dans les conteneurs ?

Catherine Levraud : « Nous faisons mieux que la moyenne avec un conteneur à verre pour 430 ha-



Dans cette partie du centre d'enfouissement de Bellegarde sont enterrées les ordures ménagères de plusieurs communes

bitants. Les Arlésiens les utilisent beaucoup. » Les verres sont amenés à Vergèze à la Verrerie du Languedoc où ils redeviennent verre. Les textiles sont récupérés par l'entreprise d'insertion Le Relais qui les transforme en produit de rembourrage ou en chiffons pour l'essuyage industriel.

Où envoie-t-on le papier à recycler ?

Les bureaux, la mairie, les écoles en produisent de grandes quantités. Dans le principe, ils sont adressés à Delta Recyclage qui les conditionne en balles et les envoie aux Papeteries Étienne.

Que deviennent les dépôts stockés dans nos trois déchetteries ?

Les encombrants, principalement de l'électroménager – déchets métalliques – vont chez les ferrailleurs. Les végétaux sont broyés sur le site des Ségonneaux et transformés en compost. « En fait, on les mélange avec les boues des stations d'épuration, le tout servant à l'épandage agricole ». Les plastiques, les matelas, ... partent en centre d'enfouissement. Les huiles usagées rejoignent un circuit de récupération spécialisé. Normalement les piles devraient être récupérées par les commerçants qui les vendent. « Nous allons récupérer les déchets toxiques des ménages (piles, produits phyto-sanitaires... les solvants), notamment dans la nouvelle déchetterie de Salin-de-Giraud ».

Delta Recyclage a créé 67 emplois sur la commune d'Arles qui n'est pas la seule à utiliser ses services. D'autres communes du Pays d'Arles y apportent leurs sacs jaunes. L'entreprise récupère aussi des déchets industriels banals recyclables (emballages principalement). Il existe une filière pour chaque produit trié à Delta-Recyclage, et ce qui est refusé au tri part en centre d'enfouissement de Bellegarde.



chets



Comment traite-t-on les boues des stations d'épuration ?

La Ville paye des agriculteurs pour prendre ces boues compostées. « Depuis les travaux sur nos stations d'épuration, nous en produisons moins ». Hors des périodes autorisées pour l'épandage, les boues, déchets de classe 2, partent en centre d'enfouissement.

L'incinérateur était aussi producteur de déchets. « Depuis son arrêt, nous ne produisons plus de déchets toxiques, résidus de l'incinération qui partaient à Bellegarde en classe 1. »

■ Enfouissement à Bellegarde

Depuis juin 2004, le centre d'enfouissement technique de Bellegarde reçoit nos 2000 tonnes mensuelles de déchets ménagers. Ce sont des déchets de classe 2, soit des « déchets solides, évolutifs ou non, non dangereux ». Cette appellation – classe 2 – regroupe aussi bien les ordures ménagères que les déchets industriels et commerciaux non recyclables, boues de station d'épuration, déchets de voirie, refus du tri, résidus de broyage automobile. En classe 1, on trouve les « déchets solides, peu évolutifs, classés dangereux : résidus d'incinération, résidus de traitements d'effluents, terres souillées, résidus de peinture, résidus de station d'épuration (à distinguer des boues qui sont en classe 2), résidus de traitement chimique, déchets d'amiante ». Bellegarde accepte des déchets de classes 1 et 2, mais refuse des déchets plus dangereux (explosifs, radioactifs, déchets d'activité de soins, etc.).

Le CET de Bellegarde existe depuis vingt-cinq ans. Il est implanté sur une ancienne carrière d'argile. Les déchets y sont enfouis à une profondeur de 65 à 70 mètres dans une couche d'argile estimée à 3 millions de mètres cubes d'après l'exploitant, ce qui garantirait l'imperméabilité du sol et protégerait contre l'éventualité de fuite d'effluents. Le site bénéficie d'une autorisation préfectorale de stockage de quinze ans pour les déchets de classe 1 et un volume annuel de 150 000 tonnes, et d'une autorisation de vingt-cinq ans pour l'enfouissement des déchets de classe 2 et un volume annuel de 90 000 tonnes. Le centre de Bellegarde traite actuellement les déchets ménagers des communes du Gard dans un rayon de 50 km, plus quelques communes des Bouches-du-Rhône dont Arles.

■ Le magazine municipal sur papier recyclé

Dans un souci de protection de l'environnement et d'économies de matière première, le conseil municipal a adopté le 30 septembre dernier la décision de faire imprimer le magazine que vous avez en main sur papier recyclé. A compter de ce numéro, votre mensuel change donc de papier et d'apparence.

Que deviennent les déchets industriels ?

« Si la Ville doit s'occuper des déchets des ménages, ceux des entreprises ne sont pas sous sa responsabilité. Les entreprises doivent s'en occuper elles-mêmes sous le contrôle du préfet. »

Lorsque leurs déchets sont similaires à ceux des ménages, elles peuvent utiliser les mêmes filières pour les éliminer. Ainsi sur Arles, certains déchets des entreprises (artisans, commerçants) sont acceptés sur le site des Ségonnaux, contre un paiement au mètre cube. Pour les quantités plus importantes, ils sont dirigés vers la déchetterie des Ségonnaux, où selon leur nature, ils partent à l'enfouissement en classe 2, ou vers les filières de recyclage. Ce tri est confié à Delta Recyclage qui a créé une chaîne à part pour les déchets industriels banals (DIB).

Un système perfectible

Le plan départemental d'élimination des déchets, préparé par le Conseil général, aidera la commune à pérenniser les filières mises en place, confirmer ou réorienter la direction de nos déchets. « L'élargissement de la collecte sélective aux immeubles est en cours, c'est une première amélioration. On peut encore envisager de sortir de nos poubelles ce qui est fermentescible.

A terme ne seront acceptés en décharge que les déchets ultimes, ceux dont on ne peut plus rien faire dans les conditions techniques et économiques d'aujourd'hui »

Vers une troisième poubelle ? « Nous apprendrons à jeter les pelures de pommes séparément des papiers gras ».

■ Brèves

■ Inscriptions sur les listes électorales

Pour voter en 2005, les personnes qui fêtent leurs 18 ans en 2004 ou avant le 1^{er} mars 2005 ont jusqu'au 31 décembre 2004 pour s'inscrire sur la liste électorale de la commune d'Arles. De même que ceux qui viennent de s'installer à Arles, qui ont changé d'adresse ou qui ne sont pas encore inscrits.

Se présenter au service des élections en mairie centrale ou dans les mairies annexes, muni d'une carte d'identité ou passeport et d'un justificatif de domicile (quittance de loyer, EDF ou téléphone...)

■ Allô service public

En composant le 3939 depuis un poste fixe pour le prix d'un appel local (0,12 € la minute), vous obtiendrez en moins de 3 minutes de multiples informations sur vos démarches administratives ou bien vous serez réorienté sur le service compétent le plus proche de chez vous.

■ Médiabus

Tournée du mois de novembre :

- **Albaron**, les 6 et 20 de 9 h 30 à 10 h 45,
- **Gageron**, les 2, 16 et 30 de 14 h 30 à 16 h 30,
- **Gimeaux**, les 9 et 23 de 13 h 30 à 17 h,
- **Le Sambuc**, les 12 et 26 de 13 h 30 à 17 h,
- **Mas-Thibert**, les 10 et 24 de 9 h 30 à 11 h 30,
- **Moulès**, les 2, 16 et 30 de 8 h 30 à 11 h 30,
- **Raphèle**, les 9 et 23 de 9 h 30 à 11 h 30,
- **Saliers**, les 6 et 20 de 11 h à 12 h,
- **Salin-de-Giraud**, les 5, 13, 19 et 27 de 8 h 30 à 12 h,
- **Trinquetaille**, les 3 et 17 de 9 h 30 à 12 h.

■ Conseils logement

L'agence départementale d'information sur le logement (Adil 13) tient une permanence à Arles à la Maison de la vie associative les deuxième et quatrième mardis de chaque mois de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h. Vous trouverez auprès de ces spécialistes des conseils gratuits sur le financement de votre logement, les contrats de vente et de construction, les assurances, les locations, la fiscalité...

du 11 septembre au 9 octobre 2004

■ Naissances

Patchai Reyes, Dina Telali, Halima Boubekeur-Hemissi, Marouane Benazza, Tristan Michel, Paul Prieur, Clara Leclercq, Bastien Chaze, Anaïs Bertrand, Ethan De Sousas Santos, Illario Andrighetti, Sanae Zahni, Gaël Schrek, Ossman Tayeh, Teddy Marchisio, Matthias Cerqueira, Loïc Rosian, Léo-Paul Teste, Chams Touggani, Imane M'Ghairi, Clélila Hainy, Claire Caucau, Heylia Boukhenaf, Julie Gaillard, Manon Sat, Gabin Alauze, Sandra Fumat, Soraya Tegourt, Angelina Aubert, Noah Vetillart, Karim El Hamzaoui, Ali Hai, Aertur drouneau, Marie Emanuel, Sheriane Chargui, Agathe Bonachera, Maiwenn Maille, Sarah Tan, Noah Bezer, Anes Bouaïss, Manuel Pons, Elodie Courenq, Maylis Rosellini, Téréza Averi, Diane Lopez, Vicente Llorca, Antony Lopez, Leïla slimat, Alexandre Petit, Mélissa Lopez, Elias Chaîne, Gabriel Merges, Kyllian Fornelli-Dellaca, Faïssal Messaoudi, Stessy Bognier, Noham Rahhali, Saïda Benamar, Ilona Ferh, Kamélia Aïboud, Séréna Bouquet, Marlon Belmaure, Lola Augier, Wijdane Tichout, Yanis El Asmi, Cécilia Léon, Alexia Laurent, Emma Gonzalez-Rodriguez.

■ Mariages

Jean-Claude Boualam et Fatima Azelhad, Martin Sacré et Estelle Ramos, Mikael Faure et Sandrine Moulis, Laurent Lassalle et Véronique Tournier, Liman Chementel et Ikram Nejari, David Laureote et Sandra Monteils, Patrice Aili et Valérie De Roeck, Didier Ketani et Tessadit Berkani, Dominique Kious et Fatima Lakhlifi, Steve Beroud et Emmanuelle Hamon, Cyril Picchi et Linda Demerlé, Virgile Alexandre et Rosine Ravel, Matthieu Vivien et Ingrid Legger, Richard Glazer et Aude Echalié, Fabien Lasvignes et Sandra Schwebel, Christophe Mouret et Sophie Givaudan, Jean-François Del Valle et Patricia Segura, Yann Bellot et Magali Mancip, Jean-Nicolas Bertoli et Ingrid Chicco, Hakim Beanmar et Cécile Cayrol, Mohamed Ameer et Cherifa Belhandouz, Benachir Damou et Nadia Zeouine, Jérémy Froment et Vanesse Gautier.

■ Décès

Jean-Marie Bourliaud (53 ans), Joséphine Gascon, née Gascon (82 ans), Vincenzo Nardi (76 ans), Marie Vantillard, née Jacob (98 ans), Jean Leveugle (82 ans), Ginette Aberlenc, née Chambreux (75 ans), Louis Allais (82 ans), Geneviève Bernard, née Gelus (70 ans), Angela Niquet née Gorlier (80 ans), Marche Cano, née Prézet (90 ans), marie-Rose Ruiz, née Marquez (100 ans), Elena Pugni née Palumbo (64 ans), Paul Grange (74 ans), Eloy Lopez (90 ans), Simone Aymes née Lautier (82 ans), Jeanne Maureau, née Paris (83 ans), Clément Campagne (82 ans), Yves Lombardi (67 ans), Jérémie Rey (18 ans), Simon Sadoulet (72 ans), Jeannine Delawoevre, née Thomas (72 ans), Adèle Incerti, née Spaggiari (93 ans), Jean Martin (76 ans), Joséphine Alcasio, née Monzonis Rodriguez (72 ans).

En raison des avis prononcés par la Commission nationale informatique et Libertés (CNIL), seuls les noms des familles qui auront donné leur autorisation à une publication des actes d'état civil les concernant seront publiés dans cette rubrique.

Le texte suivant, présenté par Eliane Mézy et Nicolas Koukas, a été voté à l'unanimité par le conseil municipal du 30 septembre. C'est un appel citoyen que nous publions in extenso. Vous pouvez le retrouver sur le site de la Ville www.ville-arles.fr

APPEL A LA VIGILANCE REPUBLICAINE

Cet été, nous commémorons le 60^e anniversaire des débarquements de l'été 1944 qui libèrent la France et l'Europe des dictatures fascistes et nazies et de la barbarie d'idéologies fondées sur le racisme, les xénophobies et l'antisémitisme.

Nous honorons le souvenir de ceux qui à Arles même les 22-23-24 août 1944 tombaient pour le Libération de notre commune, de la France, la défense de l'intégrité de la personne humaine et du respect de ses droits.

Parce que le devoir de mémoire se décline aussi avec celui de la vigilance républicaine nous dénonçons avec force toutes les violences, tous les racismes, dans notre pays, quels qu'en soient les auteurs et les victimes.

Dans un contexte international difficile dont les effets menacent pareillement la dignité inaliénable de l'Homme et la sauvegarde sacrée de ses droits, nous mesurons tout l'odieux d'une prise d'otages. Nous nous mobilisons contre l'inacceptable pour la libération de nos deux journalistes-reporters, en Irak, Georges Malbrunot, Christian Chesnot et celle de leur chauffeur syrien, Mohammed Al-Joundi.

Nous en appelons au sursaut de la conscience et du civisme républicain de nos concitoyens. Il en va des valeurs de notre République et de notre Démocratie.

Les services municipaux

Mairie d'Arles

☎ standard : 04 90 49 36 36

Mairie annexe de Salin-de-Giraud :

☎ 04 42 86 82 12

Mairie annexe de Raphèle :

☎ 04 90 98 48 77

Mairie annexe du Sambuc :

☎ 04 90 97 20 44

Mairie annexe de Moulès :

☎ 04 90 98 44 18

Mairie annexe de Mas-Thibert :

☎ 04 90 98 70 25

Accueil cabinet du maire

Hôtel de ville, 2^e étage,

☎ 04 90 49 36 00

Accueil élus, Hôtel de ville, 1^{er} étage,

☎ 04 90 49 36 04

« Arles Ensemble » ☎ 04 90 49 36 12

« Arles Plurielle » ☎ 04 90 49 35 49

« Arles Passionné » ☎ 04 90 49 39 36

« Alliance arlésienne » ☎ 04 90 49 36 77

État-civil, Hôtel de ville, rez-de-chaussée,

☎ 04 90 49 36 92 — 04 90 49 37 67

☎ 04 90 49 38 49

Affaires générales, Hôtel de ville,

rez-de-chaussée, ☎ 04 90 49 38 92

Élections, Hôtel de ville,

rez-de-chaussée, ☎ 04 90 49 36 53

Cimetières, cour des Podestats,

☎ 04 90 49 37 62

Urgences dimanches et fériés

☎ 06 76 86 48 77

CCAS 2, rue Aristide-Briand,

☎ 04 90 18 46 80

Crèche collective Lou Pitchounet,

15, rue du Docteur-Fanton,

☎ 04 90 96 32 12

Crèche familiale 2, rue Marius-Allard,

☎ 04 90 96 53 61

Structure multiaccueil

La Souris verte, rue Marius-Allard,

☎ 04 90 93 68 51

La Poule rousse, Barriol, ☎ 04 90 93 76 80

Halte-garderies

Van-Gogh, place Felix-Rey,

☎ 04 90 49 70 29

Gribouille, 10 rue du docteur-Schweitzer,

☎ 04 90 96 35 50

Les Tuiles bleues, rue du Château-d'eau

(Mas-Thibert), ☎ 04 90 98 73 32

Antennes mairie

Trinquetaille, 2, rue de la Verrerie,

☎ 04 90 96 22 61

Pont-de-Crau, rue Auguste-Broussonet,

☎ 04 90 49 63 89

Griffeuille, 10, rue Jean-Cocteau,

☎ 04 90 96 85 25

Maisons de quartier

Griffeuille, place V. Auriol,

☎ 04 90 18 95 03

Trinquetaille - ☎ 04 90 96 22 61

Accompagnement scolaire

ATP - Ville d'Arles, 7, bd Salvador-Allende,

☎ 04 90 18 96 34

Antenne universitaire

espace Van-Gogh et ancien archevêché,

☎ 04 90 49 37 53

Service des sports rue F.-de-Lesseps,

☎ 04 90 49 36 85,

Centre de formation des apprentis

rue Lucien Guintoli, ☎ 04 90 49 36 81

Maison de la Vie associative

2, bd des Lices, ☎ 04 90 93 53 75

Office de tourisme

Esplanade Charles-De-Gaulle

☎ 04 90 18 41 20

Les services d'urgence

Centre de secours principal d'Arles (pompiers)

(administration) 04 90 93 62 95

le 18 (Service départemental

d'interventions et de secours)

Gendarmerie nationale,

☎ 04 90 52 50 60

Commissariat de Police,

☎ 04 90 18 45 00

Centre hospitalier Joseph-Imbert,

☎ 04 90 49 29 29

Urgences, ☎ 04 90 49 29 22

SMUR, ☎ 04 90 49 29 99

Clinique Jeanne d'Arc,

☎ 04 90 99 32 32

Urgences, ☎ 04 90 99 32 33

Clinique Jean-Paoli, ☎

04 90 99 34 00

Urgences, ☎ 04 90 99 34 01

Centre d'Information des

Droits des Femmes et des

Familles

☎ 04 90 93 47 46 — 04 90 18 43 49

EDF, ☎ 04 90 95 15 43

ou 0810 084 084

- dépannage ☎ 0810 333 184

GDF, ☎ 04 90 89 39 00

ou 0810 084 084

- dépannage ☎ 0810 893 900

Société des eaux d'Arles (SEA)

☎ 04 90 49 60 09

- dépannage eau ☎ 04 90 96 07 37

- dépannage assainissement

☎ 04 90 96 06 73



David Grzyb

Groupe Arles Plurielle, Parti Socialiste, Les Verts, Mouvement Républicain et Citoyen, Parti Radical de Gauche et Apparentés

Garantir notre sécurité

Avec l'automne est revenu le temps des intempéries et donc forcément celui de l'inquiétude. L'appréhension des Arlésiens vis-à-vis du Rhône a toujours été forte. Mais cette appréhension, après les terribles inondations du mois de décembre 2003, est désormais décuplée.

Face à ces craintes légitimes, les pouvoirs publics se sont depuis plusieurs mois mobilisés d'abord pour traiter l'urgence puis pour prévenir les risques futurs. En quelques mois, des travaux indispensables ont été lancés pour réparer les berges du Vigueirat, améliorer le réseau d'écoulement des eaux pluviales, à Trinquetaille, au Trébon ou à Monplaisir... Le Symadrem poursuit sans relâche les travaux de confortement de nos digues et de nos quais. Demain, ses compétences devraient s'étendre aux rives gardoises et si possible au nord de notre département. Un nouveau système d'alerte a été créé. Une nouvelle structure de gestion intercommunale est à l'étude pour prévenir les risques d'inondation sur les bassins versants du Vigueirat et du canal de la Vallée des Baux... Ces travaux indispensables représentent plusieurs millions d'euros d'investissement. Ils dépassent largement les capacités financières de notre seule commune et ont été rendus possibles grâce aux solidarités européenne, nationale, régionale et départementale. Une nouvelle fois, les présidents du Département, Jean Noël Guerini et de la Région, Michel Vauzelle, ont démontré leur attachement à notre commune. Qu'ils en soient ici vivement remerciés.

Ces travaux obligatoires pour renforcer la sécurité des personnes et des biens ne peuvent occulter une réflexion globale sur les risques d'inondations tout au long du Rhône. Les habitants du Pays d'Arles ne peuvent assumer seuls la charge de la gestion de ces risques. Une solidarité doit se manifester sur tout le bassin versant du Rhône, de Lyon à la mer. L'Etat a dans ce domaine un rôle majeur à jouer. Il lui appartient de définir des politiques qui limitent les risques dans notre commune, en ouvrant des bassins d'expansion des crues, plus au nord dans d'autres départements. Le préfet Lacroix, préfet de bassin viendra à la fin du mois de novembre, à Arles, présenter les axes de sa politique. Celui-ci devra entendre et prendre en compte les légitimes préoccupations des Arlésiens, qui ont « peur » du Rhône. Plusieurs associations se sont organisées pour que notre sécurité soit renforcée. Leurs revendications doivent être étudiées et prises en compte.

Les élus du groupe Arles plurielle seront à leurs côtés pour que demain tout soit mis en œuvre pour garantir notre sécurité.



Alain Dervieux

Groupe Arles ensemble

Parc de Camargue : la concertation peut exister

Depuis plusieurs mois le Parc de Camargue fait l'objet de nombreux articles dans la presse régionale et nationale. Entre Fondation, GIP, syndicat mixte, tout cela doit paraître bien confus à nos concitoyens. Après des mois de conflits, nous nous trouvons dans l'obligation de créer un syndicat mixte*, structure gérant les 41 autres parcs naturels régionaux de France, si nous ne voulons pas voir disparaître celui de Camargue et ses 37 emplois. Au-delà des querelles désastreuses qui tournent autour du choix de la structure c'est l'existence même du Parc qui se joue. Le choix d'une structure ouverte aux camarguais, nous l'avons eu. Il a été combattu et nous n'avons plus d'autres alternatives si nous voulons conserver un Parc.

La Camargue doit une bonne part de ses caractéristiques actuelles à la gestion de l'eau d'abord mise en place pour coloniser le territoire. L'emprise humaine a rendu ce territoire très complexe. Les nombreuses activités humaines sont liées d'une manière ou d'une autre par la gestion de l'eau. Il faut assainir, irriguer, maintenir les pompes en état : avoir enfin une gestion globale de l'eau.

C'est aussi une zone humide d'importance internationale qui accueille de nombreux oiseaux migrateurs, gibier pour certains, et la chasse à un rôle important dans la culture et l'économie camarguaise, protégés pour d'autres dont l'existence est liée à nos milieux humides.

Au-delà des graves questions du personnel, ce sont bien celles des choix des politiques publiques à mettre en œuvre pour conduire une gestion qui intègre des préoccupations économiques et sociales, et le souci de la conservation des milieux naturels. Ce qui permet d'ailleurs d'obtenir des aides appréciables. Ces politiques ne peuvent être convenablement conduites que si elles prennent en compte au mieux les intérêts de l'ensemble des acteurs du territoire. Et ça, un parc naturel régional, sait le faire. Il est là pour ça, et il l'a prouvé avec toutes les actions mises en œuvre ces dernières années pour gérer ce territoire qui englobe une bonne part de la commune d'Arles, en accord avec les besoins actuels des agriculteurs et riziculteurs, naturalistes et gestionnaires des espaces protégés, scientifiques, éleveurs qui jouent aussi dans leurs spécificités un rôle considérable de diffuseurs d'une culture originale, pêcheurs, chasseurs, habitants. Ce qui fait la richesse de cet espace, c'est la diversité des activités et des cultures qui coexistent et peuvent se vivre mieux dans un parc naturel régional de Camargue. Il faut trouver le moyen d'associer tous les camarguais aux décisions à venir dans une structure légale. La concertation peut exister dans un syndicat mixte, encore faut-il le vouloir : ce n'est pas seulement la structure qui fait la concertation, c'est aussi nous-mêmes.

Je voudrais pour finir saluer le travail accompli depuis cinq ans par la direction et tous les personnels du Parc dans des conditions très difficiles de conflit depuis des mois. Participant régulièrement aux réunions qui se tiennent pour le lancement d'actions, d'études et de travaux, je sais les difficultés qu'ils ont eues. Nous les remercions ici vivement.

*) approuvé par la ville lors du dernier Conseil municipal



Jean Vernet

Groupe Alliance Arlésienne, élus UMP et DVD

Couacs !

Nous ne comptons plus les délibérations votées par la majorité municipale, rejetées par l'opposition, puis, par le préfet, la Chambre régionale des comptes ou les tribunaux :

- le budget primitif de la Ville, chaque année
- les décisions modificatives du budget 2004, votées en juillet et annulées par le préfet car le maire avait oublié qu'à cette date, il n'avait pas encore retrouvé son « pouvoir budgétaire »,
- la création du GIP du parc de Camargue, déclarée illégale par les tribunaux.

La récente délibération concernant les statuts du syndicat mixte du Parc, à son tour, a peu de chances d'être validée en l'État.

Alors, quand le maire et sa majorité se décideront-ils à ne plus voter des délibérations sujettes à des sanctions qui déconsidèrent notre Conseil municipal bien que donnant raison à l'opposition ?

Faut-il que le théâtre municipal et l'importance des subventions englouties depuis quatre ans en soit un sujet épineux particulièrement sensible pour la mairie pour que l'adjointe à la culture consacre une tribune entière du dernier périodique municipal pour tenter de se justifier.

À nos observations, formulées courtoisement, comme il est d'usage entre élus, Madame Antognazza répond agressivement par des attaques personnelles envers l'élu de l'opposition qui les a faites.

Nous ne l'avions pourtant jamais mise en cause personnellement, n'y trouvant pas matière ; en effet, elle n'est à l'initiative d'aucun projet culturel qui permette qu'on s'y attarde.

Et lorsqu'elle se réfère aux musées, médiathèque, école de musique et festivals que nous apprécions, elle n'est à l'origine d'aucune de ces créations, dues à ses prédécesseurs ou à des associations culturelles.

Alors, Madame l'adjointe à la culture, faites un peu moins preuve d'agressivité et un peu plus preuve de créativité au service des Arlésiens — et au passage, essayez d'améliorer les recettes de billetterie du théâtre qui, malgré son « succès » ne représentent que 5 à 6 % des frais de fonctionnement qui atteignent le million d'euros.

La loi du 27 février 2002 prévoit que « lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale [...], un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale ».

C'est dans ce cadre que le groupe de l'opposition comme ceux de la majorité s'expriment chaque mois dans Arles Informations municipales afin d'informer les citoyens de leurs positions sur la politique municipale.

[L'exercice du droit d'expression... doit répondre à une certaine neutralité dans le choix des sujets abordés... et s'abstient de prise de position électoraliste, partisane et polémique]. Réponse ministérielle publiée au JO Sénat du 7 août 2003, p. 2551.

Comment mieux circuler en ville

Seule une prise en compte globale des déplacements peut venir à bout de ce casse-tête auquel bien des villes se trouvent confrontées. Arles a commandé une étude pour pouvoir envisager des solutions cohérentes en concertation avec les usagers.



Le plan global des déplacements intègre les transports en commun, les circulations automobile et ferroviaire, les déplacements à pied et à vélo

Le plan global des déplacements devra trouver des solutions en accord avec le développement prévisible de la commune et des déplacements. Choisi par la Ville, le cabinet Rete vient de faire connaître son analyse de l'existant : Nos entrées de ville ne sont pas claires. Il faudrait les « redessiner » à l'ouest, au nord, au sud-est. Nos déplacements se heurtent à des « barrières » (voie rapide, voies ferrées, les parcours urbains des canaux, le Rhône...) qui compartimentent la Ville, et compliquent le passage d'un quartier à un autre.

Contournement autoroutier et rocade

Des solutions se présentent avec la déviation de la RN 113 au sud de la ville, et sa requalification en voie urbaine. Idem avec l'achèvement de la rocade qui marquera l'entrée nord de l'agglomération. Le projet urbain a déjà prévu de nouvelles zones

Les chiffres des déplacements

Les deux ponts qui enjambent le Rhône supportent chaque jour 63 000 véhicules (dont 19 000 sur le pont de Trinquetaille). L'étude de Rete indique les bonnes performances de notre réseau de transport urbain par bus. Un bon point pour la starlette gratuite, un mauvais point noir pour la halte Clemenceau en plein centre, où passe 90 % du trafic y

d'activité (future Zac des Minimes, extension de Fourchon...) et la possibilité de transformer les anciennes voies ferrées (Trinquetaille, Alyscamps) en voie verte pour les vélos.

Avec ce bilan, la municipalité va rencontrer les associations d'usagers avant de présenter un projet en 2005. Martial Roche, premier adjoint, délégué à la circulation : « Nous voudrions favoriser la piétonisation progressive du centre ville et améliorer les modes de circulation "doux" comme la marche et le vélo. Concrètement en commençant par réduire les ruptures de trottoir dans la circulation à pied, pour les poussettes et les personnes à mobilité réduite. Le plan global doit aussi nous permettre de protéger le secteur sauvegardé. Pour le stationnement, l'extension du parking du jardin d'hiver est en cours et nous réfléchissons avec les usagers à un changement du mode de stationnement. »

Rendez-vous donc au prochain comité de

compris les lignes internationales ! Les livraisons et interventions en centre ville représentent 800 à 1 000 véhicules par jour. Nous disposons de 2 600 places de stationnement dans le centre ancien. Dans ce périmètre, nous utilisons la voiture (66 %), la marche (23 %), 6,5 % les transports en commun et 4,5 % les deux-roues.



L'écurie Pasquet

L'histoire de "El Diablo"

Des élèves en classes de génie mécanique du lycée Pasquet ont conçu un engin sophistiqué avec leurs professeurs.

En mai prochain, sur le circuit de Nogaro dans le Gers, plus de 200 prototypes vont s'affronter pour le Shell Eco Marathon. Une compétition entre petits génies de la mécanique qui doivent parcourir le plus de tours possible d'une piste de 3,3 km avec un seul litre de carburant. Vitesse moyenne imposée : 30 km/h. En 2004, les élèves de Pasquet ont effectué 355 km sur "El Diablo".

Derrière cette aventure, il y a Jacques Digard (chef de travaux), Jean-Pierre Desalvo (professeur de génie mécanique), Marc Perez (professeur de construction) qui ont repris l'idée d'un précédent professeur en 1999 de faire réaliser un engin par leurs élèves. Un prototype performant qui rivaliserait avec ceux de la crème des collèges, lycées, BTS, écoles d'ingénieurs, de France et d'ailleurs, qui se déplacent à Nogaro lors de la compétition annuelle organisée par Shell. 256 établissements y étaient cette année.

"El Diablo" reflète les compétences d'une équipe d'élèves et d'étudiants. Pour les enseignants, cet engin montre que les technologies peuvent être passionnantes et une piste d'avenir pour les lycéens. Le prototype 2004 a fait son temps et l'écurie de Pasquet met en chantier le bolide 2005.

Un vrai travail de formule 1

« Nous devons prendre en compte tous les paramètres pour construire cet engin : poids du véhicule, poids du pilote, rigidité du châssis », explique Jean-Pierre Desalvo. Les élèves sur le projet, en 1^{re}, terminale et BTS, dont Pascal, Jérôme, Anthony et Florent, ont participé à toutes les phases de la fabrication. Tout a été usiné à l'atelier du lycée, sauf le moteur. Avec un budget de 2 500 euros.

Des foyers pour les loisirs et les échanges

Dans le quartier de Griffeuille, rue Watton-Chabert, le foyer Barailler a été rénové : « Les installations sont aux normes de sécurité, on a élargi un couloir afin de faciliter les déplacements des personnes âgées. On a aussi aménagé une salle avec sanitaires et douche indépendante pour le personnel et deux bureaux, l'un pour la direction l'autre pour Régine François qui au CCAS est chargée des animations intergénérationnelles. » Ginette Chabrol, conseillère municipale, déléguée aux personnes âgées, participait avec d'autres élus et des techniciens de la commune à la visite du foyer Barailler, à Griffeuille le 24 septembre. « Une rénovation qui a duré quatre mois et coûté 40 000 euros », précise l'élue. Pendant les travaux les habitués du foyer étaient accueillis à la résidence l'Entraide, dans le même quartier.

La Ville, au travers du Centre communal d'action sociale (CCAS) gère le foyer Barailler, le foyer Belmondo, le foyer

Morizot et le foyer Billot à Barriol, plus la maison de retraite Ambroise-Croizat à Raphèle.

Les retraités peuvent prendre leurs repas de midi à Barailler. À Belmondo, à Morizot, ils viennent uniquement pour les activités tous les après-midi. « Cette année, je crois que nous avons une trentaine d'inscription de plus à Morizot ». Quand on parle d'animations pour les personnes âgées, il ne faut plus s'imaginer la sempiternelle partie de belote. Avec Rolland Del Corso et Régine François c'est tout un programme varié d'activités et de loisirs qui est proposé dans un petit journal* de quatre pages : couture, kermesse, répétition chorale, atelier décoration, atelier journal, lecture à voix haute, scrabble, belote, repas dansant, et même un défilé de mode...

Un ensemble d'initiatives pour passer le temps certes, mais surtout sortir de chez soi, rencontrer d'autres personnes, faire des connaissances, continuer de se cultiver, établir des liens entre plusieurs générations. L'association Opera mène elle depuis des années une action culturelle auprès de ce public qui n'est pas souvent considéré dans les politiques culturelles.

Les retraités ont pu retrouver le plaisir d'écouter chanter, de chanter ensemble, d'entendre de l'opérette, et même d'assister à des concerts pendant les Journées de la harpe à Arles et dans les villages : le 23 octobre à Gageron, le 24 au Sambuc et à Moulès.

Régine François : « J'es-
saye aussi une fois par an
au moins de faire un repas
dans les villages en faisant



Ginette Chabrol, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées

venir des retraités des foyers de l'agglomération, plus le repas en ville». Ils se sont retrouvés à 150 au repas organisé au mas des Pernes en juin.

« Nous préparons un voyage à Lourdes les 6, 7 et 8 novembre avec des retraités de l'ensemble des clubs plus quelques-uns des maisons de retraite pour célébrer dans les Pyrénées les 100 ans de la Nacioun Gardiano ».

Une autre sortie est prévue à Bouzigues le 15 novembre, un repas dansant interclubs le 26 novembre à la salle des fêtes, une veillée à Moulès, salle polyvalente, route de la Corse le 3 décembre à 19h, autour des bergeries romaines de la Crau, et soirée dansante le 11 décembre à Mas-Thibert...

* Programmes disponibles dans le hall du CCAS, 2 rue Aristide-Briand.

■ Les services du CCAS

Si les personnes âgées peuvent profiter d'animations diverses, le CCAS, avant tout, a mis en place un ensemble de services qui leur facilitent la vie.

Le portage des repas à domicile qui parcourt toute l'agglomération mais aussi Raphèle, Moulès, Salin-de-Giraud, la télé-assistance, un service d'aides-ménagères, les soins infirmiers à domicile, des petits travaux de réparation aux domiciles.

« La demande de ces services adaptés est importante aujourd'hui », précise Ginette Chabrol.

■ Un chef à la maison de retraite



Michel Hulin, le chef du restaurant gastronomique de La Cabro d'Or aux Baux de Provence a préparé le 13 octobre un repas pour les résidents de la Maison du Lac, la maison de retraite du centre hospitalier Joseph-Imbert. Les élèves du lycée professionnel Perdiguier se sont occupés de la mise de table et du service.



Le repas de juin entre retraités



La fête du foin à Moulès



Fête du cheval



La piscine Berthier est ouverte



Hommage à Cyril Colombeau



Essai des nouvelles pompes



Kalymnos jumelée avec Arles, reçue à l'hôtel de ville



Concert russe à Saint-Julien



Michel Vauzelle, président de la Région détaille les travaux effectués sur les digues



Le Cargo de nuit a repris ses concerts



Inauguration des courts couverts à Fournier en présence d'Henri Leconte



Une exposition étonnante à la Médiathèque : "Art, Science et Handicap", jusqu'au 6 novembre

La ville en fleurs

Les Arlésiens sont de plus en plus nombreux à avoir la main verte et à participer au concours communal des maisons et des balcons fleuris. 80 cette année, parmi lesquels le choix des lauréats s'est révélé difficile, aux dires de Monique Tibaron, conseillère municipale déléguée aux espaces verts et au fleurissement.

Tombé sous le charme d'un exceptionnel jardin potager fleuri, le jury, composé de représentants de l'Office du tourisme, des Amis du Vieil Arles, de l'association Arles fleurie et du service des espaces verts de la Ville, a remis un prix spécial à l'artisan de ce jardin, Pierre Schnitling, doyen de ce concours.

Par ailleurs, en plus de leur prix communal, cette année deux arlésiens reçoivent une distinction départementale : le mas de Rey et le

mas de la Chapelle.

■ Les gagnants du concours

- **Maison avec jardin visible de la rue** : 1^{er} prix : Stéphane Magnetto - 2^e prix : Mireille Revel, Annie Mabile - 3^e prix : Jacqueline Anthouard, Yves Bouchet, Kheira Gueffout.
- **Décor floral sur la voie publique** : 1^{er} prix : Marc Rohmer, Mme Villeveille - 2^e prix : Gilbert Razie
- **Balcon - Terrasse - Fenêtre**
1^{er} prix : Roland Petrini - 2^e prix : Marcelle Ferrari
- **Immeuble - Mur** : 1^{er} prix : Gérard Guerero
- **Commerce - Hôtel - Restaurant** : 1^{er} prix : Mas de la Chapelle (Dominique Gérard), Hôtel Mireille (Mireille Jacquemin)
- **Exploitation agricole** : 1^{er} prix : Mas de Rey (Mme Mazzolini) - 2^e prix : Domaine de Lisle Saint Pierre (Maria Chiarel)
- **Ecoles** : 3 ex-aequo : Ecoles Alphonse-Daudet à Raphèle, Jeanne-Géraud et Victoria-Lyles.
- **Hors concours** : Denis Folletete, Pierre Milhau, Elisabeth Deurrieu.

■ Le succès des bouquets

Le 3 octobre dernier à l'occasion de la Sainte Fleur, la place de la République accueillait une dizaine de fleuristes du département. Les bouquets vendus aux arlésiens et aux touristes ont permis de récolter quelque 800 €. La chambre syndicale des fleuristes reversera cette somme aux Pupilles des pompiers et à Arles-Solidarité.

Les préparatifs du carnaval démarrent. Pour tous ceux qui souhaitent être acteurs de cette grande fête populaire, trois week-ends de stages théâtre sont organisés avec la compagnie L'Éléphant vert. Une expérience à vivre...

La ville d'Arles et L'Éléphant vert craquent la première allumette pour le carnaval d'Arles 2005 ! C'est l'occasion pour la compagnie, chargée de la direction artistique du carnaval, de renouer les liens avec de vieilles connaissances (L'AMAP, anciens du collège Ampère, etc.), mais aussi de rencontrer de nouveaux visages. Les 3 stages visent la création d'un groupe d'intervention carnavalesque qui pourra se produire lors des différentes manifestations précédant le Carnaval (foire aux doléances, charivari, embuscades de rue, etc.) puis le 6 mars 2005,

■ Dates, horaires et lieu des stages :

- Samedi 11 décembre de 14h à 19h et dimanche 12 décembre de 10h à 18h.
- Samedi 15 janvier de 14h à 19h et dimanche 16 janvier 2005 de 10h à 18h
- Puis un week-end sur la deuxième quinzaine de février 2005 (à préciser).

À 25 km du centre ville, Espace de création de la compagnie L'Éléphant vert - Domaine de Boisviel sud - 13104 Mas-Thibert, Arles. Activités de la compagnie sur www.elephantvert-theatre.com. Inscription gratuite au 04 90 98 75 80, Effectif limité à 16 personnes (à partir de 16 ans).



jour du carnaval et du procès, où Caramantran sera jugé dans les Arènes ! Ces stages s'adressent à toute personne ayant eu une expérience théâtrale ou musicale, si petite soit elle, et en qui « bouillonne une envie de jeu délirant et de fête sauvagement hilarante » ! Le masque de commedia dell' arte sera la base du travail sur les personnages. Le rythme, le chœur, la voix, l'écoute, l'énergie comique et la provocation seront les ressorts de ces mises en jeu théâtrales.

■ Brèves

■ Football et solidarité

La rencontre amicale organisée le 18 mars dernier entre l'OM Star Club et Montpellier Star a permis de récolter 3500 €. Les organisateurs, l'amicale des sapeurs pompiers d'Arles et la mairie, ont remis le mois dernier cette somme à l'association « Arles-Solidarité » au profit des sinistrés arlésiens.



■ Cours à Khoros

La compagnie théâtrale Khoros reprend ses activités pédagogiques pour les jeunes. Les cours enfants sont donnés le mercredi de 15h à 16h30. Pour les adultes ils se tiennent un week-end par mois. Tél 04 90 93 95 32. Adresse : 11, rue Lavoisier, à Trinquette.

■ Affiches de Férias

Les affiches des Férias de Pâques et septembre seront réalisées par les étudiants de l'école supérieure Estienne à Paris. Les arènes d'Arles leur ont proposé un concours. Deux affiches seront retenues, les autres seront exposées pendant la Feria de Pâques.

■ Chorale Clair Matin

Vous aimez la chanson contemporaine et vous avez envie de chanter en groupe ? Rejoignez-les... Les hommes sont particulièrement les bienvenus. Répétitions tous les jeudis soirs de 20h 15 à 22h 30, salle Morizot (en bas de la maison de la vie associative) boulevard des Lices à Arles. Plus de renseignements : Geneviève 04 90 93 26 39, Yvette 04 90 49 90 58 ou Florent 04 90 93 35 96.

■ Apprendre les langues européennes

Vous êtes retraité, femmes isolée, demandeurs d'emploi, bénéficiaire du RMI, vous pouvez bénéficier d'un stage de trois mois pour vous perfectionner ou débiter dans une langue européenne, en anglais, allemand, espagnol, italien. Cette formation est prise en charge par le projet européen « Allegro-Lingua-Socrates ». Tous renseignements au Centre d'Etude des Langues de la CCI en zone Nord 04 90 49 65 50.

Salon Provence Prestige

Du beau, du bon, du bonheur!

A l'heure de la mondialisation et de l'uniformisation, le Pays d'Arles réaffirme son art de vivre, à l'occasion du salon Provence Prestige du 18 au 22 novembre.

Pour cette 11^e édition, la chambre de commerce et d'industrie du pays d'Arles, organisatrice de la manifestation, rend hommage à Frédéric Mistral.

De nombreuses rencontres et animations organisées autour du salon célèbrent le centenaire du Prix Nobel décerné à l'auteur maillanais, qui consacra sa vie et son œuvre à sa région, la Provence. Pendant les quatre jours du salon, 150 exposants feront découvrir les produits issus de leurs savoir-faire, et pendant les mois de novembre et décembre Provence Prestige, s'attachera aussi à faire découvrir et partager traditions et passions du pays à travers des rencontres, des visites, des stages, des découvertes. Il sera possible de parti-



Décoration, mobilier, poterie, livres, gastronomie, vins, confiserie, chocolats, pâtisserie... Avant les fêtes de Noël, les produits provençaux seront à l'honneur au Palais des congrès.

ciper à un atelier de dentelle, un stage de boutis, de cuisine, des dégustations, des visites guidées...

Du 1^{er} novembre au 20 décembre, producteurs, cuisiniers, artisans, ouvrent les portes de leurs ateliers. Le programme complet est disponible à la chambre de commerce.

pays d'Arles sont en activité depuis l'époque de Mistral et ouvrent leur porte sur l'évolution des techniques, du travail... : les antiquités Dervieux, la confiserie Lilamand, la compagnie des Salins du Midi, les carrières de Provence, la manade Yonnet, l'Hôtel Nord Pinus, la RDT 13.



Des entreprises centenaires

Comment a évolué l'économie locale depuis cent ans? Certaines entreprises du

Salon Provence Prestige

du 18 au 22 novembre,

10h à 20h au Palais des congrès, nocturne le 19. Renseignements 04 90 99 08 08 /

■ Deux expositions dédiées à Mistral

- **La Provence de Frédéric Mistral, un art de vivre au Sud** : la CCI Marseille-Provence nous invite à découvrir des affiches originales signées de grands artistes (David Dellepiane, Léo Leleé) et des photographies de l'époque Mistralienne. À l'Espace Van-Gogh, du 19 au 21 novembre, de 10h à 19h.
- **Découverte audiovisuelle de la vie et l'œuvre de Mistral** : une scénographie audiovisuelle présente la vie et l'œuvre de Frédéric Mistral à travers des documents d'époque conservés au Museon Arlaten. À la Chapelle Sainte Anne, du 19 au 28 novembre, de 10h à 19h.



■ Voulez-vous chanter?

L'Atelier de Jazz Vocal pour adultes initié par le service culturel de la Ville, reprend le 20 novembre à raison d'un week-end par mois. Dirigé par Nanwo Loba, Arlésienne et professeur de jazz vocal à Paris, Lyon et Grenoble, cet atelier inclut un travail technique de pose de voix, souffle, écoute, interprétation et improvisation, sur les tonalités jazz, funk, soul, brésilien ou de la chanson française.

Les séances ont lieu salle Jean-et-Pons-Dedieu, les samedi et dimanche de 14h à 18h, aux dates suivantes : 20/21 novembre, 18/19 décembre, 22/23 janvier, 26/27 février, 19/20 mars, 23/24 avril, 21 22 mai. Le stage s'adresse à tous ceux qui ont envie de chanter, débutants ou avancés. Tarif : 210 euros pour l'année. Inscriptions au service des interventions culturelles de la mairie d'Arles : 04 90 49 37 55.

21^{es} Assises de la traduction littéraire

Traduire et transmettre les différences

Pendant trois jours, les traducteurs de France et d'ailleurs se retrouvent chapelle du Méjan autour de tables rondes ouvertes au public.



Le concours de traduction "Atlas junior"

« Le sens des Assises d'Arles reste le même : regrouper des traducteurs de tous horizons linguistiques. Elles sont la manifestation qui a le plus d'ampleur en Europe », annonce Claude Bleton, directeur du Collège des traducteurs. Avec l'entrée de nouveaux pays dans l'Union européenne, d'autres traducteurs viennent s'y faire connaître. Le collège d'Arles est aussi un des maillons du réseau européen des institutions similaires. « Il n'est pas simple de transmettre les différences culturelles. La littérature japonaise n'a pas les mêmes caractéristiques que la littérature allemande qui ne se traduit pas non plus comme la littérature de langue espagnole. » Selon Claude Bleton le traducteur doit non seulement respecter ces différences, mais aussi tenter de les transmettre. Les assises sont pour eux l'occasion de parler entre gens de métier, des difficultés qu'ils rencontrent.

Un moment privilégié pendant les Assises

« Chaque fois je recommande la conférence inaugurale. Cette année nous aurons également une conférence de clôture avec Hélène Cixous. J'attends

avec impatience l'atelier "retraduire Ulysse" de Bernard Hoepffner, un traducteur époustouflant. » Les tables rondes sont ouvertes à tout le monde. Un autre rendez-vous se tiendra avec les jeunes traducteurs. « Ils ne se posent pas les mêmes questions que ceux qui traduisent depuis dix ou vingt ans. »

Quelle place occupe aujourd'hui la traduction dans la littérature ?

« C'est très variable d'un pays à l'autre. Aux Pays-Bas, un livre sur trois est une traduction. En France, cela représente environ 20 % des parutions annuelles. À l'opposé aux Etats-Unis les traductions n'occupent pas plus de 1 % de l'édition. Cela donne une indication sur la curiosité pour la culture étrangère. En ce qui concerne les Américains, cela reflète bien leur volonté hégémonique. »

Ouverture des Assises en salle d'honneur de la mairie Vendredi 12 novembre à 15 h.
Conférence de clôture avec Hélène Cixous, dimanche 14 novembre à 14 h à la chapelle



■ Les Belles étrangères

Un vent d'est souffle sur Arles cet automne. Le comité Arles-Pskov invitait une chorale russe à la mi-octobre. Ce mois-ci une semaine de la Russie se tient avec différentes manifestations du 8 au 14 novembre. Un traducteur moscovite, Lev Rubinstein, participe aux Assises de la traduction où il effectuera une « poésie-performance ». Et le 22 novembre, Vera Pavlova et Andréï Guelassimov, deux auteurs russes, seront au Collège des traducteurs dans le cadre des Belles Etrangères, la manifestation du ministère de la Culture, consacrée cette année à la littérature contemporaine russe.



■ Un collège dans la ville

Le rôle du Collège international des traducteurs littéraires ne se borne pas à organiser chaque automne les Assises de la traduction. Il propose toute l'année des interventions culturelles accessibles à tous, dans différents lieux de la ville. « Avec la médiathèque, pendant trois ans, nous avons organisé des échanges entre traducteurs en résidence au CITL et usagers de la médiathèque. C'est une formule que nous allons faire évoluer. Nous cherchons aussi à nous inscrire dans le programme de lectures et rencontres de l'association du Méjan. Les Assises de la

traduction se déroulent chez eux et d'autres manifestations du collège y sont prévues. »

Au Théâtre d'Arles, la présentation de Valère Novarina avec des lectures de ses traducteurs a aussi laissé des souvenirs.

Organisateur du concours Atlas junior qui réunit chaque année des lycéens de la région autour d'un exercice de traduction littéraire, le CITL bénéficie du soutien du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.

■ Brèves

■ Animer un atelier d'écriture

L'association « Ecriture mon amie » propose aux personnes tentées par cette aventure 125 heures de formation en écriture, littérature, pédagogie et animation. Destinée à des personnes de niveau baccalauréat et/ou à des professionnels des secteurs de l'enseignement ou de l'animation, la formation se déroule pendant six mois le samedi après-midi, et sur quatre week-ends.

Conditions et contact : EmA, 5 bis, rue Marc-Sangnier, 13200 Arles. Tél. 04 90 49 86 88.

Ecrituremonamie@hotmail.com
Clôture des inscriptions le 30 novembre.

■ Concours de nouvelles

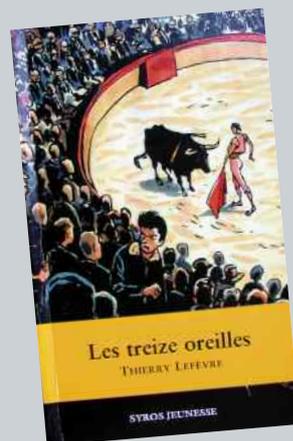
Ecriture mon Amie a procédé à la remise des prix pour son concours de nouvelles 2004, doté par le Conseil général. Les trois prix d'une valeur de 500 €, 350 € et 150 € ont été respectivement attribués à « u gîte. » de Christiane Béguin-Dollé. La première des nouvelles primées fera l'objet d'une adaptation cinématographique au cours de l'année 2005.

Prochainement diffusé dans la région, le recueil regroupant les trois nouvelles est disponible à l'Association et dans les librairies d'Arles au prix de 7 €.

■ Un polar à Arles (photo)

Thierry Lefèvre, auteur de littérature jeunesse (éditions Milan, Bayar, Actes Sud...) sort un nouveau roman policier dont l'action se déroule à Arles. Sur fond de féria, une intrigue se noue où une bande d'adolescents venus faire la fête, dans les arènes et les bodegas, s'initient aux mythes de la ville romaine.

Les treize oreilles, Thierry Lefèvre, Syros Jeunesse.



■ Brèves

■ Les rubans du Patrimoine

La Ville d'Arles a été primée dans le cadre du concours « Les rubans du patrimoine » le 27 octobre dernier, pour son opération de restauration de l'Hôtel de Ville (à laquelle participent les entreprises Vuillermoz, Amans, Daynes, Aroa/Hebrard-Small, Fouque, Bourgeois, Mariani et Merindol). Préserver, rénover et mettre en valeur son patrimoine bâti afin de cultiver son histoire tout en dynamisant l'activité locale et l'emploi, tels sont les critères de ce concours organisé par la Fédération Française du Bâtiment, l'Association des Maires de France et la Fondation du Patrimoine.



■ Musée de l'Arles et de la Provence antiques

En présentant le programme d'activités 2004-2005 les responsables du musée ont rappelé que le musée reçoit 75 000 visiteurs par an, dont 13 000 enfants, que les 21 sorties archéologiques de 2004 ont touché 850 personnes, et que le musée continue d'ouvrir gratuitement à tous les publics le premier dimanche de chaque mois. La nouveauté de la saison à venir, c'est une visite-conte mythologique proposée le dimanche après-midi par une comédienne-conteuse. Premier rendez-vous dimanche 7 novembre pour « Bacchus ou l'ivresse d'automne ». Entrée libre.

Le Musée Réattu renoue avec ses origines

Tourné résolument vers l'art contemporain depuis les années 1950, le Musée d'art moderne a décidé de redéployer dans douze de ses salles l'œuvre et la collection de son fondateur, le peintre arlésien Jacques Réattu.

Grâce à un accrochage chronologique de ses dessins et peintures, la vie du peintre prend de l'importance. La visite de cette centaine d'œuvres donne du sens à la production et à la vie de cet artiste assez peu connu, qui a choisi de travailler entre Arles et Marseille. « Jacques Réattu a suivi fin XVIII^e une formation très classique aux beaux-arts de Paris. Nous avons voulu faire la preuve de cette technique en accrochant côte à côte l'esquisse à l'origine du tableau (une huile de petit format), les dessins d'étude de détail, puis les croquis d'agrandissement au car-



Étude de têtes pour saint Paul (1826)



Daniel Rouvier guide la visite

reau qui permettaient de passer au grand format. » explique Daniel Rouvier, conservateur, responsable des fonds anciens au Musée Réattu. « C'est un grand peintre, à découvrir. J'ai été très étonné en arrivant ici par le nombre et la qualité des œuvres qui m'attendaient dans les réserves du musée. Nous sommes en pourparler avec le musée des beaux-arts de Rome pour récupérer le tableau grâce auquel il a obtenu son prix. Nous l'exposons dans la salle où figurent déjà l'esquisse et les études. Ce sera l'aboutissement de nos efforts. »

Les sept cents dessins de Jacques Réattu conservés au musée seront exposés par roulement tous les trois mois et un programme pluriannuel de restauration permettra à terme d'apprécier la centaine de peintures à l'huile que l'artiste a laissées.

Horaires d'ouverture du musée :

du 2 novembre à fin février : tous les jours (sauf le 25 décembre) de 13 h à 17 h 30. Entrée libre pour les Arlésiens. Tél. 04 90 49 35 23.

A voir aussi dans la région, trois tableaux de Jacques Réattu dans l'église Saint-Paul de Beaucaire.

■ Réattu, peintre arlésien (1760 – 1833)

Neveu du peintre local Antoine Raspal, Jacques Réattu a trente-six ans quand il fait l'acquisition de la partie est du Grand prieuré des chevaliers de Malte dite « commanderie de Saliers », un des deux bâtiments mitoyens du musée qui porte aujourd'hui son nom.

Il installe son atelier au 1^{er} étage, dans les salles donnant sur le Rhône. Peintre formé aux beaux-arts à Paris, il a remporté le prix de Rome en 1790. Passionné par les « antiques », il affectionne les projets de grands décors. Il rassemble à Arles la plupart de ses œuvres dès 1819 et pense même installer dans ces grands bâtiments (il acquiert lot par lot le bâtiment ouest entre 1801 et 1827) un lieu de création destiné aux artistes.

Restauration de l'amphithéâtre : 12 nouvelles travées

Fort du test grandeur nature de la restauration des six premières travées de l'amphithéâtre romain, l'architecte en chef des Monuments historiques, lance la deuxième tranche de travaux qui porte sur douze autres arches.

Bouzid Sabeg, directeur du patrimoine, accueillait le 11 octobre la réunion préparatoire au chantier dans les locaux du service en présence du groupement des entreprises partenaires de la restauration, depuis celle chargée de la pose des bâches de protection, jusqu'au Lerm, le la-

boratoire arlésien qui donne la formule des mortiers utilisés. Henri Ceresola, président des Amis du vieil Arles, était invité à cette réunion : « Cette deuxième tranche nous satisfait car elle indique clairement la suite donnée au premier chantier de l'an dernier. J'ai aussi appris que le plan architectural technique de la troisième tranche avec douze autres travées était fait. Cette réunion autour Charles Perrot, véritable patron du chantier, la précision des plans, des rôles de chacun, indiquent à l'Etat payeur tout le sérieux mis à l'exécution du programme. »



Le 11-Novembre avec Herpy l'Arlésienne



La délégation arlésienne à Herpy en 1919

Les cérémonies de la commémoration de l'armistice de la guerre de 1914-1918 raviveront cette année un souvenir cher aux Arlésiens. Au côté des autorités locales prendra place un groupe d'habitants des Ardennes.

Si la Première guerre mondiale fut terrible dans toute la France tant les morts au champ de bataille venaient de toutes les régions du pays; dans les zones du conflit s'ajoutèrent les destructions massives. Herpy, petit village des Ardennes, se revoyait dévasté en 1918.

Paul Bosc, dans un article de la *Provence* de 2002, rappelait comment Jean Granaud, à la tête de la municipalité d'Arles pendant la guerre, décidait d'aider Herpy. Une délégation d'Arlésiens – et d'Arlésiennes – se rendit dans les Ardennes et en revint bouleversée. « *Quatre dames d'Arles portaient à ravir le beau costume du pays* », remarque le chroniqueur local.

Arles devenait la marraine du village. La solidarité s'organisa, la population arlésienne se montra généreuse. Des wagons remplis de mobiliers et de linge partirent vers Herpy. En reconnaissance, le conseil municipal décidait d'appeler le village Herpy l'Arlésienne.

Le *Petit Ardenais* indiquait en septembre de la même année « *En bonne marraine, Arles accomplissant un acte de pieuse solidarité, prenait part, il y a quelques jours, dans ses magnifiques arènes, à des réjouissances de tradition provençale en l'honneur de sa chère filleule : Herpy l'Arlésienne* ».

« *Cette histoire entre Arles et Herpy reste méconnue* » précise Nicolas Koukas, délégué au devoir de mémoire.

En décembre 2003, Herpy l'Arlésienne, à son tour, exprima sa solidarité avec les victimes de l'inondation. Claude Régnier, maire d'Herpy-l'Arlésienne: « *Dès que nous avons su l'inondation, l'association des Herpiats a organisé une collecte. Ce fut pour nous un encouragement à rafraîchir notre amitié avec Arles. Au-delà du souvenir de la guerre, nous souhaitons développer d'autres échanges. C'est aussi l'objet de notre venue le 11 novembre.* »

Rendez-vous le 10 novembre à 17h30 à l'espace Van-Gogh pour un colloque en présence du maire d'Herpy. Entrée libre



Les courses de Dames

Notre ville n'est pas en mal de coutumes et traditions. Certaines, comme celles qui suivent, se sont perdues.

Au 15e, l'ordre était maintenu par le sous-clavaire (capitaine du guët) et ses 50 hommes à la solde de la ville. Parmi toutes ses tâches, il assurait aussi la police des mœurs et recevait une rente annuelle pour la seule protection des prostituées. Cette charge était d'ailleurs très convoitée; assurée tour à tour par un noble ou un bourgeois. Ainsi, lorsque arrivait une nouvelle cliente, il avait mission de la prendre par le bras et de la promener dans les rues de la ville au son du tambour afin de la présenter à la population. La sociarda, nom qui deviendra plus tard souillarde, arborait alors les insignes de sa profession à son corsage: les aiguillettes de couleur. Curieusement, pour la Pentecôte, la pro-

tection tournait à l'humiliation. Le sous-clavaire avait charge d'organiser avec toutes ces dames une course à pied dans les rues d'Arles. L'heureuse gagnante remportait une paire de bas et une paire de souliers.

Mais à quel prix! Elles devaient toutes courir nues et endurer les outrages du public. Celles qui refusaient de se soumettre à l'épreuve y étaient contraintes par la force. Le sous-clavaire écumait toute la région afin de n'en oublier aucune.

Ce n'est qu'en 1598 qu'un père jésuite prêchant à Saint-Trophime s'offusqua de telles pratiques. Les consuls sensibles à cet appel supprimèrent la course. Il y a des traditions qui se perdent, mais même les plus nostalgiques du passé ne s'en plaindront pas.

Les César



« Un jardin dans la ville »

Des jardins, des espaces verts pour embellir la ville et la vie, c'est aussi l'affaire des plus jeunes. Sur ce thème des classes entières réfléchissent avec l'aide des animatrices du Patrimoine. Avant d'aller sur place mettre la main à la pâte.



Le jardin des Arts derrière la médiathèque

« Quel que soit l'âge des enfants, j'aborde le sujet par l'histoire grâce à la projection de diapositives sur les jardins du monde entier. Depuis les mythiques jardins suspendus de Babylone, qui étaient l'une des Sept merveilles du monde antique, aux jardins arabes d'Andalousie, en passant par les jardins italiens de Toscane, jusqu'à ceux du palais de Versailles, aux jardins d'artistes, ou des peintres impressionnistes, il y a tellement d'histoires à raconter ! » Catherine Soussouy, de l'association « Les mains de jardin » qui travaille en collaboration avec le service du Patrimoine, explique aussi que les jardins du Moyen-Age « vivriers », comme les jardins ouvriers du XX^e siècle laissaient peu de place à l'ornementation et aux loisirs. Et au Moyen-Age, la médecine par les plantes était très développée. Ainsi, c'est avec beaucoup de références en tête que les enfants abordent la seconde séance, celle où ils vont dessiner le jardin de leurs rêves...

Les animatrices coordonnent toute cette inventivité pour aboutir à une réalisation concrète. Et après une visite aux arbres du

jardin d'été, on passe à la pratique « On trace les emplacements à l'aide de cordes puis on plante. J'utilise beaucoup l'osier pour la construction de structures, d'abord parce qu'il pousse vite, ensuite parce qu'il a une signification ici. Comme à Vallabrègues, il y avait à Arles beaucoup de vanniers. Les Arlésiens partaient en Camargue en fin d'hiver dans des abris provisoires, pour couper le saule du bord des roubines. Les femmes écorçaient l'osier et les hommes tressaient tous les paniers destinés à l'agriculture. »

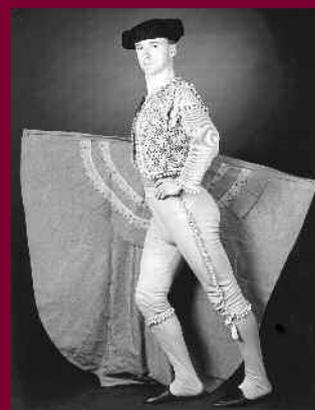
Ces visites-ateliers se déroulent pendant un trimestre en automne, un trimestre au printemps. L'hiver, la terre se repose.



Depuis 1999, quatre cents enfants par an participent à cette découverte proposée par le service du Patrimoine. Six classes des écoles Marie-Curie, Benoît-Franck et Emile-Loubet, et des collégiens d'Am père s'occupent à tour de rôle du « Jardin des arts » créé dans l'ancien cloître des Trinitaires. Et dans les écoles où il a été possible de créer des jardins, comme à l'école des Alyscamps, dans les deux écoles de Raphèle et à la maternelle de Salin-de-Giraud, les enfants les ont dessinés, plantés et les entretiennent.

Les classes intéressées par ce travail peuvent contacter Marie-Annick Poulain au service éducatif du Patrimoine 04 90 49 35 68. Elles seront dans tous les cas les bienvenues et plus encore si elles ont un lopin de terre à mettre en valeur.

LES rendez-vous des zouzous!



Théâtre d'Arles

Petit cirque – Les petits toros, Petits riens et grandes illusions, avec Damien Bouvet (Cie Voix Off), qui utilise son corps pour interpréter des historiettes sans paroles... À partir de 5 ans, vendredi 5 novembre à 18 h 30.

Fais pas ci, fais pas ça.

Dis s'il te plaît, merci, pardon... Avec humour, dérision et douceur, une jolie façon d'explorer par la danse les relations parents-enfants sur des thèmes comme la paresse, la gourmandise, l'orgueil... Chorégraphie de Charlotte Delaporte et Edwige Wood. À partir de 6 ans, mardi 23 novembre à 18 h 30.

Médiathèque

L'heure du conte, pour les enfants à partir de 4 ans, mercredi 3 novembre à 15 h 30.

Musée de l'Arles et de la Provence antiques

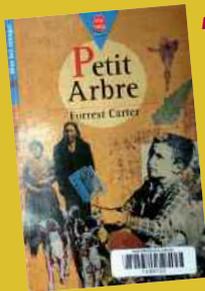
Atelier du mercredi, « le vêtement ou comment s'habillait-on à l'époque romaine? », pour les 4-6 ans, mercredi 17 novembre à 15 h. Inscriptions : 04 90 18 89 11

Arles « Ville amie des enfants »

Pour célébrer la journée internationale des droits de l'enfant (le 20 novembre), le service petite enfance de la Ville, rattaché au CCAS, organise un après-midi récréatif le mercredi 17 novembre de 14 h à 18 h à la salle des Fêtes. (jusqu'à 6 ans) La Ville d'Arles signera une charte « Ville amie des enfants » avec l'Unicef et l'association des Maires de France, vendredi 26 novembre à 18 h, en salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville. Elle rejoindra ainsi le réseau des 35 villes qui vise à favoriser le développement des actions et des projets en faveur de l'enfance, sous l'égide de la convention internationale des droits de l'enfant.

dis papi, dis mamie, raconte

Les grands-parents ont souvent à donner à leurs petits-enfants du temps que les parents n'ont pas. Ce sont des moments privilégiés qui enrichissent les relations familiales. Il faut savoir les savourer. Transmettre son vécu et ses souvenirs est le devoir de chaque génération. Ne pas se contenter des idées reçues, apprendre à s'apprécier quels que soient nos âges, découvrir ce qui fait l'humain, c'est ce que les grands-parents et leurs petits-enfants peuvent apporter ensemble dans nos communautés quand ils ont la chance de se rencontrer.



Mathé
Petit arbre de Forrest Carter, éditions Le livre de poche, 1995
Orphelin, Petit arbre est recueilli par ses grands-parents indiens Cherokee, dans leur

cabane, en pleine montagne. Il apprend à vivre sagement de ce que donne la nature, à ne tuer que pour manger, à comprendre les signes... Mais un jour son grand-père est arrêté et Petit arbre est envoyé de force dans un pensionnat jésuite. Incompris et maltraité, il parviendra à retourner à la cabane. C'est une histoire vraie. À partir de 11 ans.

Monique
Mamie Marie de Laura Jaffé et Aurélia Fronty, éditions Le Rouergue, 2004
Trois petites filles vont tous les samedis chez leur mamie. Mais aujourd'hui, la porte est fermée. Que fait mamie? ... Les suppositions vont bon train jusqu'au moment où elles découvrent un petit mot de mamie... et une bonne surprise! À partir de 4 ans.



Fatima
Les quatre saisons de Rose de Rascal, illustrations Nathalie Novi, éditions Rue du monde, 2004
C'est le journal de Rose qui rejoint ses grands-parents à la campagne une fois par saison. Elle y écrit ses sentiments, ses

secrets, nous fait sentir au fil des pages le vent, l'odeur des feuilles, la cuisine et les fleurs du printemps. Anniversaire, histoires, promenades, avec les grands-parents qu'on aurait tous voulu avoir. Illustré de très belles aquarelles sépia c'est un roman plein de tendresse. À partir de 9 ans.

Marie-Hélène
Quand mamie avait mon âge de Gilles Bonotaux et Hélène Lasserre, éditions Autrement jeunesse, 2000
Il y a quelques dizaines d'années, mamie et papi avaient mon âge. Ce n'est pas si loin que ça, mais tellement de choses ont changé depuis ! Mamie n'avait pas de baskets, mais allait à l'école à pied, vêtue d'une blouse comme toutes ses camarades. Elle vivait dans une maison moins confortable que moi, sans ordinateur et même sans télé! Les auteurs remontent le temps. Des objets, décors et habitudes à faire commenter par ses grands-parents, et parents pour se souvenir et découvrir comme le temps passe! À partir de 6 ans.



Martine
Mamie mystère de Marie-Sophie Vermot, éditions Milan, 2004
Quand Alice retrouve sa grand-mère Manga, cet été-là, elle se rend compte tout de suite que quelque chose ne va pas. Manga est triste, s'isole, vit dans ses souvenirs. Alice essaie de prévenir son père, mais il a d'autres soucis. Un matin Manga disparaît. Tout son entourage part à sa recherche et se rend compte qu'elle leur cachait la dépression dont elle est malade depuis le décès de son mari. Consciente de sa détresse, elle va pouvoir se soigner et reprendre goût à la vie. À partir de 9 ans.

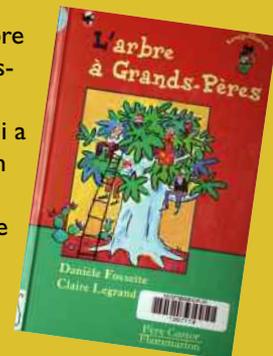
Les super mamies de Claire Mazard, illustrations Philippe Diemunsch,, éditions Flammarion, 2004
Mimi Jeannette, 79 ans est l'arrière-grand-mère de Léo. Elle est immobilisée dans une maison de repos après une mauvaise chute. Pour lui redonner le moral, sa fille appelle deux de ses anciennes amies.

Marthe et Suzon ont beaucoup voyagé et encouragent Jeannette à leur raconter sa vie. Et là, Léo n'en revient pas ! Jeannette raconte qu'elle a déménagé plusieurs fois, connu de nombreux pays, exercé plusieurs métiers. Elle a même été la première femme à conduire une rame de métro ! À partir de 7 ans.



Danièle
Un grand-père tombé du ciel de Yaël Hassan, illustrations Michael Foreman, éditions Casterman, 1997
Léa croyait qu'elle n'avait pas de grand-père. Elle n'en avait jamais eu de nouvelles. Et voici que papi arrive demain de New York ! Il a sûrement plein d'histoires à raconter, se dit Léa. Mais papi ne sera pas facile à apprivoiser. Léa comprendra pourquoi il n'était jamais venu chez elle, puisqu'il s'était promis un jour de ne plus aimer personne dans sa vie.. Un exemple du pouvoir libérateur de la parole. À partir de 10 ans.

Maguy
L'arbre à grands-pères de Danièle Fossette et Claire Legrand, éditions du Père Castor, 1997
La maîtresse demande aux enfants « Qu'est-ce qu'un arbre généalogique? » Moi je sais, s'écrie Florence, c'est un arbre où on met des grands-pères et des grands-mères». Ousmane qui a un grand-père africain pense qu'il ne voudra jamais qu'on accroche sa photo dans un arbre... À partir de 7 ans.



La rédaction remercie Mathé, du service Jeunesse de la Médiathèque d'avoir contribué dès le début à cette rubrique. Et lui souhaite une excellente retraite où elle pourra consacrer à ses petits-enfants tout le temps qu'il faudra ...

■ Musique

Chapelle du Méjan

Soirées et matinées musicales d'Arles

> **Ensemble de violoncelles de Paris**, direction François Salque (violoncelle solo), Tomoko Tagushi (soprano) : Paganini, Codaï, Maratka, Villa-Lobos, **dimanche 21 novembre à 11 h**. Rens. : 04 90 49 56 78

Cargo de Nuit

> **Alain Caron** (jazz fusion), **jeudi 4 novembre à 22 h** (18/15/12 €).

> **Collectif Freesson** (electro), **samedi 6 novembre à 22 h** (10/8/6,5 €).

> **Beautés vulgaires** (chanson rock), **mercredi 10 novembre à 21 h** (12/10/8 €).

> **Ten Years After** (rock 70's), **vendredi 12 novembre à 22 h** (18/15/12 €).

> **Natacha Atlas + U-Cef + Ali Slimani**

(electro world), **mercredi 17 novembre à 21 h** (18/15/12 €).



> **Overhead** (rock indé) + **Armand Meliès** (chanson), **vendredi 19 novembre à 22 h** (12/10/8 €).

> **Debout sur le Zinc** (chanson rock), **vendredi 26 novembre à 22 h** (12/10/8 €).

> **No bluff sound** (afro beat), **samedi 27 novembre à 22 h** (12/10/8 €). Renseignements : 04 90 49 55 99

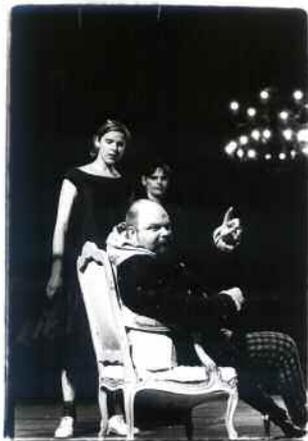
■ Théâtre-Danse

Théâtre d'Arles

> **Faust ou la fête électrique**, mise en scène Alexis Forestier, compagnie les Endimanchés. À force de rimes et de répétitions, Gertrude Stein transforme le mythe en un enivrant livret d'opéra, **mardi 9 novembre à 20 h 30**.

> **Les chiens de conserve**, de Roland Dubillard, mise en scène Catherine Marnas, cie dramatique Parnas. Sur le mode de la parodie, une course poursuite à train d'enfer... **mardi 16 novembre à 20 h 30**.

> **Poquelin**, groupe Tg Stan (Belgique). Dans un grand éclat de rire, Molière redevient tout simplement Poquelin, **samedi 20 novembre à 20 h 30**.



> **Ballet d'Europe**, Nacho Duato, Jorma Uotinen et Luca Vegetti : trois univers chorégraphiques pour les danseurs du Ballet d'Europe, **vendredi 27 et samedi 27 novembre à 20 h 30**.

Rens./Réservations : 04 90 52 51 51

Théâtre de la Calade

> **Good morning Mister Jones**, de Yvo Mentens. Un regard cruel et tendre sur les désirs, les craintes et les folies de quatre personnages grotesques, **vendredi 5 novembre à 20 h 30**.



> **Jazz au Grenier : Louis Winsberg Trio**. Influences orientales, teintes de flamenco, ambiance pop, une musique originale et pleine de passion qui mêle délicieusement les genres, **jeudi 18 novembre à 20 h 30**.

Rens./Réservations : 04 90 93 05 23

Théâtre de l'Entre-texte

> **Les Sardines Grillées**, de Jean-Claude Danaud, avec Jacquie Masclé, Blandine Vatain, mise en scène Charlotte-Rita Pichon. Un banc, deux femmes, un landau, des sardines et le rire... **vendredi 3 et samedi 4 décembre à 21 h**.

Renseignements : 04 90 49 73 73

Sara la Noire, légende gitane

La nouvelle comédie musicale mise en scène et texte de Chico Bouchikhi et Henri Talau, sera présentée au Patio de Camargue les 6 et 20 novembre à 20 heures (dîner-spectacle).

Renseignements Mosaïques Gitanes : 04 90 96 98 18

■ Musées

Museon Arlaten



> **L'ethnographie au coin de la rue** Visite du musée et des monuments antiques de la ville, **samedi 6 novembre à 15 h**.

> **Provence Prestige** Deux visites guidées sur le thème Frédéric Mistral et le prix Nobel présentent la nouvelle salle du Félibrige, **vendredi 19 et samedi 20 novembre à 15 h et 16 h**.

(Tarif réduit sur présentation du billet d'entrée ou coupon Provence Prestige)

> **Animation spectacle** De Gounod à Victor Hugo, de Nadar à Rodin... hommages inédits à Frédéric Mistral. Lectures, commentaires, images et musiques, **samedi 27 novembre à 17 h à la Médiathèque**. Participations gratuites / Renseignements et inscriptions : 04 90 93 58 11.

Musée Réattu

> **L'autoportrait** Visite commentée du musée qui propose un parcours entre peinture et photographie, du XVII^e à nos jours, ou comment le portrait de l'artiste par lui-même pose inlassablement la question de l'identité, **samedi 6 novembre à 15 h**.

> Exposition-bilan : atelier photographie/écriture

Présentation des « livres carnets » réalisés lors d'un projet avec le Pôle de Formation du Pays d'Arles, le centre d'accueil thérapeutique, les centres sociaux du Trébon, de Griffeuille et Barriol, Jean Palomba, écrivain et Séverine Steenhuyse, architecte photographe, **jusqu'au 2 décembre, inauguration jeudi 18 novembre à 17 h**.

Renseignements : 04 90 49 37 58

Musée de l'Arles et de la Provence Antiques

> Une aventure archéologique Antoine Poidebard (1878-1955)

Cette exposition met en scène un fonds photographique exceptionnel qui nous ramène au temps d'Antoine Poidebard, insatiable explorateur et père fondateur de l'archéologie aérienne...

L'exposition est prolongée jusqu'au 31 décembre.

> Autour de l'exposition

• **Conférence** « Des avions et des hommes : l'aéronautique militaire française dans l'entre-deux-guerres » par Jean-Baptiste Manchon, professeur d'histoire, **jeudi 4 novembre à 18 h 30**.

• **Lectures autour d'Antoine Poidebard**. Evoquant les grandes figures des temps héroïques de l'aviation, Henry Moati fera revivre ceux qui disaient « l'accident pour nous c'est de mourir dans notre lit », **mardi 16 et mercredi 17 novembre (5 €/3 €)**.

> Raconte-moi... un dimanche au musée

Les dimanches après-midi d'hiver sont les moments choisis pour venir en famille écouter, s'émerveiller, découvrir ou redécouvrir les collections du musée avec la compagnie Khoros : Bacchus ou l'ivresse d'automne, **dimanche 7 novembre à 16 h**. (Entrée gratuite du musée tous les premiers dimanches du mois).

> Les déjeuners au musée

• La topographie antique d'Arles, avec Marc Heijmans ingénieur CNRS, civilisation et christianisme ancien, **jeudi 18 novembre à partir de 12 h 15**.

• L'organisation du commerce fluvio-maritime, avec Patrice Pomey, directeur de recherches, **jeudi 25 novembre à partir de 12 h 15**. (La visite et le déjeuner : 10 €). Rens./inscriptions au 04 90 18 89 08. www.arles-antique.cg13.fr

■ Expositions

> **Cabanes et cabaniers des étangs** La vie autour des étangs du Bourdigou à Beauduc, à travers des visions ethnologiques, documentaires et artistiques, **Abbaye de Montmajour, du 16 octobre au 15 avril 2005.**

> **Guerri « Travaux récents »** Sculpture, linogravure, composition d'empreintes... **Cargo de Nuit, du 7 octobre au 18 décembre.**

■ CI-TER

Exposition consacrée à l'histoire d'Arles, son patrimoine, la vie économique, les associations, l'habitat, les projets urbains... **Chapelle des Trinitaires, jusqu'au 1er février 2005.**



■ Médiathèque

> **« Art, science et handicap »**, la médiathèque organise une série de manifestations autour de ce thème : ateliers musicaux, exposition « Autour de l'art différencié », conférences, projections... **du 12 octobre au 6 novembre.**

> **Le mois du film documentaire « Corps en Art »**, dans le cadre de cette manifestation nationale, la vidéothèque propose des projections autour de l'art et ses enjeux sur le corps dans tous ses états... **du mardi 2 au samedi 6 novembre.** (Programme détaillé disponible à la vidéothèque). Rens. 04 90 49 39 39

■ Conférences rencontres-lectures

> **Herpy l'Arlésienne**, colloque sur la petite ville d'Herpy l'Arlésienne, **mercredi 10 novembre, Espace Van-Gogh.**

> **Implication de la France dans les événements en Afrique**, (conflit en Côte-d'Ivoire, génocide du Rwanda...) conférence organisée par le collectif pour la paix, **mardi 30 novembre, salle Jean-et-Pons-Dedieu.**

■ 21^{es} Assises de la Traduction littéraire, les 12, 13 et 14 novembre, Les temps forts :

- **Vendredi 12 novembre 15h**, ouverture en salle d'honneur de la mairie et conférence inaugurale avec Jean-Pierre Lefebvre
- 18h30**, rencontre avec les jeunes traducteurs au CITL
- **Samedi 13 novembre** Chapelle du Méjan
- 14h30** Philippe Jaccottet traducteur, 15h30, villes et

écrivains, **19h**, poésie-performance suivie de la proclamation des prix Halpérine-Kaminsky, Nelly-Sachs, Amédée-Pichot, du concours Atlas junior.

- **Dimanche 14 novembre** Espace Van-Gogh
- 10h30**, table ronde ATLF
- 14h**, conférence de clôture avec Hélène Cixous
- Rens. : CITL 04 90 52 05 50

> **« Suivantes » poésie**, de Emmanuelle Laugier aux éditions D. Devillez. Lecture par l'auteur, **mercredi 17 novembre, librairie Forum Arles.**

■ Maison de la Vie Associative

> **« Les Arlésiennes en costume d'aujourd'hui »**, atelier pratique avec l'association Renaissance : coiffure, couture, montage... **dimanche 7 novembre, de 10h à 17h.** (Participation gratuite sur inscription au 04 90 93 28 35).



> **Comprendre les inondations du Rhône méridional**, cycle de conférences-débats proposé l'AEEC et le DESMID, **les 9, 16, 23, et 30 novembre, de 18h à 22h.** (Programme p. 5).

> **L'accompagnement psychologique du sportif**, conférence de l'Office des Sports, **lundi 15 novembre à 18h30.**

> **Mieux comprendre la corrida**, conférence du club taurin Paul Ricard, **vendredi 19 novembre à 18h.**

> **Groupe philatélique arlésien**, journée portes ouvertes, **dimanche 21 novembre de 8h à 20h.**

> **Les violences conjugales**, conférence du CIDF (Centre d'information sur les droits de la femme), **jeudi 25 novembre à 14h.**

■ Ciné-club « De film en aiguille »

- Le Salon de Musique (1958) de Satyajit Ray, **jeudi 4 novembre à 20h30 au Méjan.**
- Alexandre Nevski (1938) de Sergueï Eisenstein, **jeudi 2 décembre à 20h30 au Méjan.**

■ Salons, foires et marchés

> **Provence Prestige** 11^e édition du salon de l'art de vivre en Provence, **Palais des congrès du 18 au 22 novembre.** Un salon, des rencontres, des animations, des expositions... (Voir P.16)

> **Salon international des santonniers** Pour sa 47^e édition, le salon célèbre Frédéric Mistral. Pour l'occasion les santonniers provençaux ont créé des personnages liés à l'œuvre du grand poète. A l'honneur également, les nouveaux pays européens : des pays Baltes à Malte, de Chypre à la Pologne... **Cloître Saint-Trophime, du 19 novembre au 16 janvier 2005 de 10h à 18h.** Rens. 04 90 96 47 00



■ Sports et Loisirs

Samedi 6 novembre

> **Football** ACA/St-Raphaël (CFA 2), **stade F.-Fournier à 18h.**

> **Tennis de table** TTCA : championnat départemental, **Complexe L.-Brun à 14h.**

Dimanche 7 novembre

> **Basket-ball** BCA/Crau Basket Club (féminines), BCA/Club Sportif Pertuis (masc.), **gymnase pôle sportif à 9h et 10h30.**

> **Rugby** RCA/Gignac Marignane (seniors), **Stade des Cités à 15h.**

> **Tennis de table** TTCA, championnat régional, **complexe Louis-Brun de 8h à 14h**

> **Volley-ball** VBA/Sète (Nationale 2), **gymnase F.-Fournier à 15h.**

Samedi 13 novembre

> **Tir à l'arc** Archers du Pont Van-Gogh : compétition, **gymnase Van-Gogh de 8h à 20h.**

Dimanche 14 novembre



> **Football** Alliance sportive et culturelle/Lançon Sibourg Sports, **stade V.-Angelin à 15h.**

Football club Alyscamps/St-Martin, **stade R.-Morel à 15h.**

Samedi 20 novembre

> **Volley-ball** VBA/Marignane (Nationale 2), **gymnase F.-Fournier à 20h30.**

Samedi 27 novembre

> **Football** ACA/Manosque (CFA 2), **stade F.-Fournier à 18h.**

Dimanche 28 novembre

> **Football** Alliance sportive et culturelle/AS Castellas Club, **stade V.-Angelin à 15h.** Fénix Club Barriolais/Fos, **stade Mailhan à 15h.**

> **Hand-ball** HBCA/Aubagne (excellence), HBCA/Marignane (pré-nationale filles), **Gymnase L.-Brun à 14h30 et 16h30.**

Luc Long

archéologue sous-marin et inventeur

L'Archéonaute, bateau du Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines, vient de sortir de nouvelles pièces antiques du Rhône. Luc Long dirigeait cette mission.

« **L**uc Long est "inventeur" parce qu'en archéologie, c'est ainsi que l'on nomme celui qui découvre une pièce », explique Claude Sintès – lui-même archéologue et actuel directeur du musée de l'Arles et de la Provence antiques. Le conservateur du musée vient de recevoir la dernière collection d'objets antiques sortis du Rhône par Luc Long et son équipe en septembre et octobre derniers.

Luc Long, conservateur du patrimoine et archéologue pourrait aussi être qualifié d'inventeur pour la technique qu'il a mise au point afin de fouiller les profondeurs marines. « Des fouilles sans intervention humaine au moyen d'une soucoupe, de sonars et de petits sous-marins. Luc est certainement le spécialiste mondial de cette méthode de fouilles à 100, 300, 500 mètres ». Claude Sintès connaît Luc Long depuis la fac. Ensemble, ils étudiaient l'histoire de l'art à Aix-en-Provence. Le premier voulait explorer la mer, Luc rêvait de travailler avec Jean-Maurice Rouquette au musée d'Arles. Le destin a voulu que leurs carrières respectives s'inversent.

Luc Long et son équipe fouillent le Rhône ou le littoral d'Arles et remontent des

pièces qui vont enrichir le musée de l'Arles et de la Provence antiques. Claude Sintès est en quelque sorte son commanditaire dans cette dernière campagne financée par le Conseil général et le musée.



“Le Rhône délivre ses secrets petit à petit”

Luc est entré au Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (le Drassm) comme plongeur en 1979. C'est un autre arlésien qui lui a donné le virus de la plongée archéologique, Albert Illouze, un ouvrier métallurgiste passionné d'archives. « Il avait attiré mon attention sur la richesse du site de Trinquetaille. Je ne soupçonnais pas qu'il puisse y avoir autant de matériel ».

Il commence à plonger dans le Rhône à Arles dans les années quatre-vingts. En 1989, la Compagnie nationale du Rhône (CNR) qui procède au déroquage du fleuve à hauteur de Mas-Thibert pour faciliter le passage des navires fluvio-maritimes, finance une importante campagne de fouilles.

Ce que les documents anciens laissaient présager, tout comme les études produites par les chercheurs du musée, Jean Piton, Jacques Brémont et Jean-Maurice Rou-



Des centaines d'amphores comme celles-ci sont conservées au musée de l'Arles et de la Provence antiques

quette, se vérifie au fur et à mesure que les plongeurs archéologues remontent amphores, vaisselles, sarcophages et maintenant pièces d'accastillage. Arles était un port maritime de première importance aux premiers siècles de notre ère. Un port pas uniquement tourné vers la satisfaction des besoins locaux mais qui pratiquait l'import-export d'un côté vers le nord de la Gaule et de l'autre vers tout le bassin méditerranéen. Aujourd'hui on dirait qu'Arles était une plate-forme logistique internationale. Les expéditions de Luc Long dans le fleuve contribuent ainsi depuis quinze ans à améliorer la connaissance et les activités de « Duplex Arelas » comme l'appelait Ausonne pour signifier l'importance du quartier de Trinquetaille par rapport à la rive gauche. Une mine de renseignements sans pareil qui complète les découvertes terrestres.

Au cours de la dernière mission, Luc Long a découvert la vergue en bois d'une ancre de grande dimension (4 mètres) appartenant vraisemblablement à un navire de 35 à 40 mètres. Celle-ci va être restaurée dans un laboratoire spécialisé. Les archéologues ont aussi sorti des céramiques, des sarcophages... et une partie de gouvernail de navire. Un petit trésor semble-t-il ! Une telle pièce de navire était bien inscrite dans les archives, mais on n'en avait jamais trouvé. Une première mondiale qui devrait revenir à Arles une fois restaurée. Plonger dans le fond du Rhône est un exercice dangereux, en raison du courant, des péniches qui circulent en surface. Le travail des archéologues plongeurs est délicat, la visibilité n'étant pas supérieure à un mètre. C'est ce qui a permis de conserver presque intacts ces témoignages du passé d'Arles. « Le Rhône délivre ses secrets petit à petit » commente Luc Long qui continuera de sonder les entrailles de sa ville.

